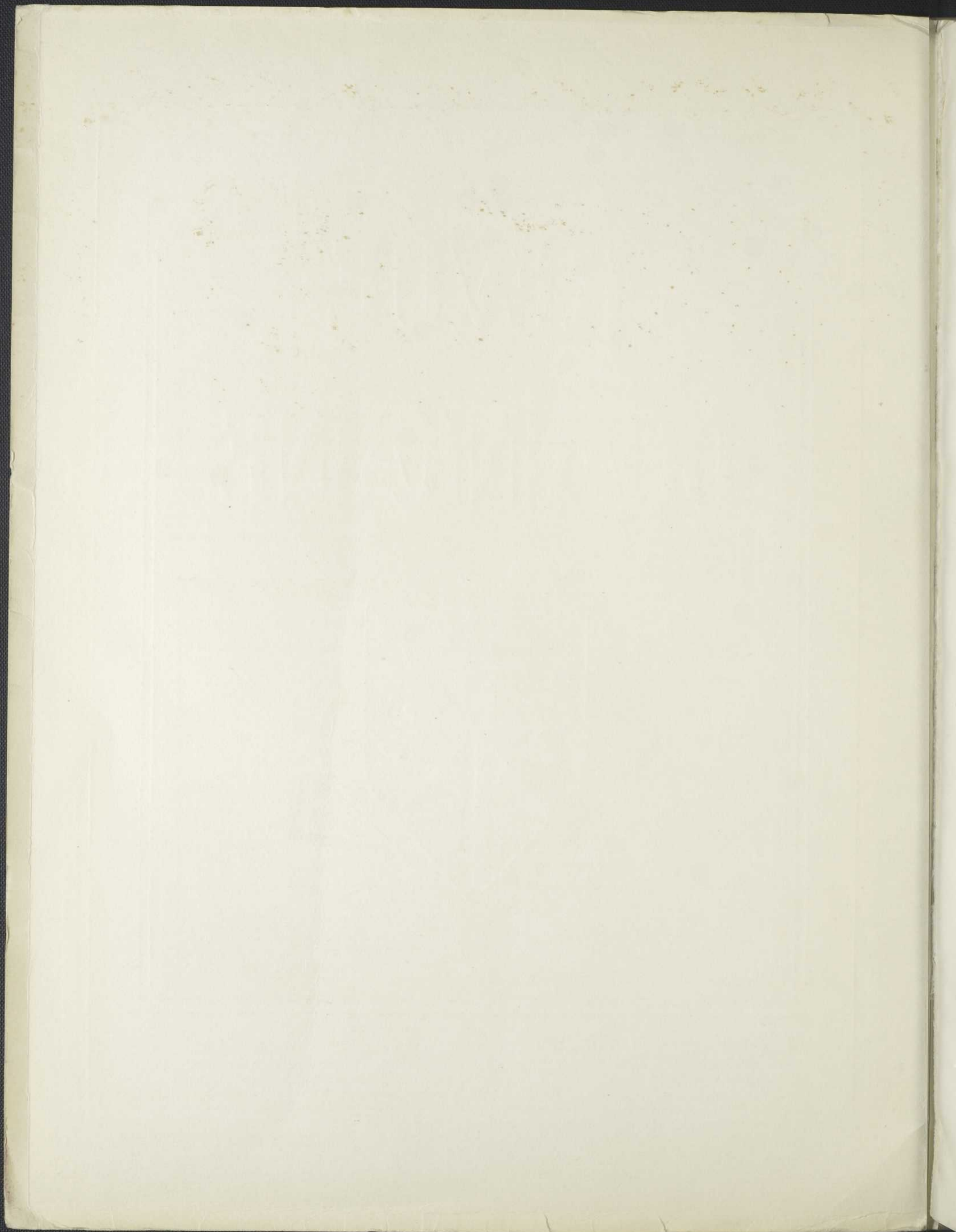


PER
R-305
EX. 2
15

REVUE DOMINICAINE





Devenez propriétaires...

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

Certificats d'épargne
Versé à ses membres : \$11 500 000

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Ch.-Auguste Gascon,
Prés.

J.-Ed. Jeannotte,
Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay,
Sec.

Tél.
DExter
1 1 6 3

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
National Adhesives (Canada) Ltd.

2 1 2 5
Remembrance
Road
Lachine

UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF. PLUS DE \$400,000,000

547 BUREAUX AU CANADA

70 SUCCURSALES À MONTRÉAL

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES

Nos produits priment par leur qualité, leur fini et leur apparence. Ils incarnent la réputation et la confiance dont jouit notre maison depuis plus d'un demi-siècle.

F. BAÏLLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT
CO. LAPRAIRIE, P. Q.

MONTRÉAL
51, NOTRE-DAME O.

MULTIPLIEZ VOS CHANCES DE
SUCCÈS

OUVREZ UN COMPTE D'ÉPARGNE À

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 103 — 18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC :
89, RUE FLEURIE
TÉL. 5-7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS
TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

Tél. 2-2771

HÔTEL SAINT-LOUIS

H. L. J. AUBIN, gérant général

33, RUE SAINT-LOUIS

QUEBEC, P. Q.

TÉL.
FRONTENAC
3186*



2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

Casavant Frères Limitée

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, P. Q.

ÉTABLI EN 1880

RÉSIDENCE : BELAIR 2876

RAYMOND LAMARCHE, L. Sc. O.

OPTOMÉTRISTE

9 h. a. m. à 9 h. p. m., sur rendez-vous

Bureau : LANCASTER 1352

4934, St-Denis, Montréal

EUGÈNE CÔTÉ

PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures

ST-HYACINTHE

POUR VOS DESSINS PHOTOS ET

CLICHÉS

Consultez...

LA PHOTOGRAVURE

NATIONALE LTÉE

FA Kirk 7583*

2700 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

*Achète bien
qui achète chez*

Dupuis Frères
LIMITÉE

*Au service du public
depuis 1868*

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dr P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:

TÉL.: FA.1895
900 est. Sherbrooke

MALADIE/ CHRONIQUE/
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ACCESSOIRES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES :

CAMERAS, CINÉ-CAMERAS, PROJECTEURS, LANTERNES
À VUES FIXES, ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc., 3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :

Bizier & Caron Ltée, 43½, St-Joseph, Tél. 4-1081, Québec P. Q.
Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec

AGENCES COMMERCIALES DIVERSES :

Bouffard, Mme S., 19, Foisy, Tél. 1156 Lévis, P. Q.

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :

Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.

AGENT WILLARD BATTERIES :

Guay, Gérard, M. A. L., 101-103, Côte d'Abraham,
Tél. 2-3707, Québec, P. Q.

ARCHITECTES :

Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734, Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA .2870, MTL.

Ludger Lemieux — A.A.Q.P. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPEUTEUR :

Bélanger, Henri, 85, Monk, apt. 2, Tél. 2-3848, Québec, P. Q.

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Boucher, Germain, 72, Sté-Ursule, Tél. 5-6156, Québec
Bourget, Albert, 40 Des Braves, Tél. 2-3848 Québec

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE, ETC. :

Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.

ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :

Bernardin Frères, Edifice Aldred, Ch. 305,
505, Place d'Armes, Tél. HA. 6258, Montréal

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :

Siège Social, 71, St-Pierre, Suite 607,
Tél. 5-8116, Québec, P. Q.

AUTOBUS :

Autobus Lemelin, 147, Arago, Tél. 5-7146 Québec, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :

Drolet, A., Ltée, 505, boul. Charest, Tél. 2-8494, Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL- CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :

Terminus, 501, boul. Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :

Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 661, 1ère avenue, Tél. 4-2920, Québec, P. Q.

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :

Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 Québec
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 Québec, P. Q.

AVOCATS :

Boutin, J. Pierre, 80, St-Pierre, Tél. 2-7004 Québec, P. Q.
Hon. Morand, Allyn, Labrègue & Bernier,
126, St-Pierre, Tél. 2-6831, Québec, P. Q.
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.

BANQUE :

Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes Montréal

BISCUITS ET GÂTEAUX :

Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOIS DE PULPE ET BOIS DE SCIAGE :

Coulombe, J. A. & Cie Ltée, 126, St-Pierre, Tél. 2-1533, Québec

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WL 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN

BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :
Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :

Beaudet, J.-L., 400, Charest, Tél. 3-0950 Québec, P. Q.
Desroches, Eug. & Fils, 1039, St-Vallier, Tél. 3-8014 Québec.

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :

J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

CHARBON :

Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :

Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :

Germain & Frères Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières
Couture, Odilon Enrg., 27, Laviguer, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :

Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal
Morency, Alphonse, 110, de la Ronde, Tél. 3-4590, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE & VENTILATION LTÉE :

Langlais & Frère Inc., 253, St-Paul, Tél. 2-8224, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :

Bouchard, J.-A.-Y. Inc., 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec

CHAUSSURES :

Leclerc, Georges, 41¼, St-Joseph, Tél. 4-2380 Québec
Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.
Rousseau, J. E., 317-a, St-Joseph, Tél. 3-0100 Québec, P. Q.
Roy & Roy, 10-B, St-Joseph Lauzon, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :

Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675, Québec

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :

F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :

Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P. Québec, P. Q.
Compliments de J. M. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Don d'un ami : L. T.
J. P. Laberge Enrg.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

COMPTABLE AGRÉÉ :

Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.

COMPTABLE PUBLIC ENRG. :

Juneau, Gaston, 1320, 1ère avenue Limoilou, Tél. 5-5501, Québec

CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES :

Le Papillon d'Or (Mlle Jeanne d'Arc Emond),
220, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.

CONFECTION POUR DAMES :

Gil Houde Enrg., 84, D'Artigny, Tél. 3-8714 Québec, P. Q.

CONTRACTEURS :

(CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES PUBLICS) :
Les Entreprises Lechasseur Ltée Mont-Joli, P. Q.

CONTRACTEURS — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE —
CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Église,
Tél. TR. 6611-6612, Montréal

COURTIERS :

Lagueux & Desrochers Ltée, Casier Postal 218,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :

La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre,
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

COURTIER EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.
Thibodeau, L. P. R., 325, boul. Charest, Tél. 2-8115, Québec

COUVREURS :

Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 5-9677 Québec

CRÈME GLACÉE :

Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841 Québec

DÉPUTÉS :

Bernard, Robert, 12, Marler, Drummondville, P. Q.
Bernatchez, René, agronome, St-Flavien, Co. Lotbinière, P. Q.
Blanchard, J.-L., notaire, Ste-Thérèse, Co. Terrebonne, P. Q.
Cossette, Philippe, notaire, Causapsal, Co. Matapédia, P. Q.
Desjardins, Gérard, C. P. 260, Maniwaki, P. Q.
Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.
Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur) St-Léonard d'Aston, P. Q.
Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.
Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Épicerie Moderne Enrg.)
Ste-Anne des Monts, Comté de Gaspé-Nord, P. Q.
L'honorable T. Labbé, M.A.L. (Épicier en Gros).
644, Notre-Dame, Tél. 89, Thetford-Mines, P. Q.
Lizotte, Dr Fernand, M. A. L., St-Jean-Port-Joli, P. Q.
Ouellette, Pierre, 108, La Salle, Baie Comeau, P. Q.
Plourde, Alfred, M. A. L. Mont-Carmel, P. Q.
Rémié, J. G., Assurances, Huntingdon, P. Q.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Cloutier, Charles Enrg., 174, D'Aiguillon, Tél. 5-6210, Québec
Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 Lévis, P. Q.

ÉDITIONS :

Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.

ÉLECTRICIENS — LAVEUSES, ETC. :

Gravel Electricque, 511, 1ère avenue, Limoilou, Tél. 3-7371, Qué.
Simard Electricque Enrg., 317r, 3e rue, Tél. 3-7701, Québec, P. Q.

ENTREPRENEUR-CONSTRUCTEUR :

Lambert, F.-X., 14, Place d'Aiguillon, Tél. 2-8588 Québec
Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :

Asselin Electricque,
317B, de la Canardière, Tél. 3-2002, Québec, P. Q.
Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.
Poulin & Fils Enrg., 592, 1ère avenue, Limoilou,
Tél. 4-2706, Québec, P. Q.
Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :

La Rue, D. Ltée, 5, Centre Industriel, St-Malo, Tél. 3-7500, Qué.
Bureau, Antonio, 240, boul. des Capucins, Tél. 6334, Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Bédard, Albert, 375, Dorchester, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.
Bilodeau, Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 Québec, P. Q.
Deslauriers, A. & Fils Ltée., 68, Lalement, Tél. 5-8157, Qué.
Dubé et Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
Lambert, J.-O., 6, Garagonthier, Tél. 4-4498 Québec, P. Q.
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Les Entreprises Bergerville Ltée,
111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX — IMPORTATEURS DE CLOCHES :

Morissette, C. E. Ltée, 236, Latourelle, Tél. 5-5023 Québec

ENTREPRENEUR — JOINTS DE GYPROC — TIRAGE DE JOINTS :
Tremblay, Paul-Arthur, 1086, Defondville, Tél. 2-6104, Québec

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :

Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES :

Bureau, J. H., 2, Durocher, Tél. 5-5298 Québec, P. Q.
Bouchard, F. X., 90, boul. d'Orléans, Tél. 66-5838,
St-Grégoire de Montmorency, P. Q.

ÉPICIERIS :

Pakenham Enrg., 975, 3e avenue, Tél. 2-5681 Québec, P. Q.

ÉPICERIES EN GROS :

Lamarque, J. H. Enrg., 5345, Ferrier, Tél. CR. 2155, Montréal
Letellier, J.-B.-E. Inc., 112 Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec
Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.

FERRONNERIE D'ART :

Les Frères Lebrun, 456, Niverville Trois-Rivières, P. Q.

FERRONNERIE EN GROS :

Demers, J. L. Ltée, 57, Commerciale,
Zone 5-1070 — Québec, 5-5177, Lévis, P. Q.

FLEURISTES :

Gardenia Enrg., 107, St-Jean, Tél. 4-2128 Québec, P. Q.

FOURRURES :

Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Église, 5106, Qué.
Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.
Jobin, Arthur, 96, St-Joseph, Tél. 5-9016 Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :

Nadeau, J.-O., 297, Sainte-Foy, Tél. 2-6429 Québec, P. Q.
Sanfaçon, Honoré, 264, St-Joseph, Tél. 5-7419 Québec, P. Q.
Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Garage Paradis Enrg., 78, D'Aiguillon, Tél. 2-8777, Québec P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE

CARROSSERIES D'AUTOMOBILES :
Beaulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.
Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.
Tanguay, H., 64, 1ère avenue, Tél. 2-6788 Gros Pins, P. Q.

GRAINS, FOIN, FERRONNERIE, PEINTURE, ETC. :

Corriveau, A., 1742, Chemin St-Louis, Tél. 4-3933, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Larochelle & Fils, Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.
Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 Québec
Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMEURS

Médéric Parent, 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS :

Komo Construction Ltée,
1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Demers, Georges, 71, St-Pierre, TL. 3-6736 Québec, P. Q.
Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne,
Tél. 3-6661, Québec, P. Q.

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE :

Brodrigue, Wilfrid, 37, Ch. Ste-Foy, Tél. 5-6888, Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme St-Laurent Ltée, 6720, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
Laiterie Arctic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101 Québec

LAITIÈRE :

La Fermière Syndicat Coopératif de lait,
180, Dorchester, Tél. 3-3102, Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa, Ont.

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :

Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.

LIBRAIRES :

Granger Frères Ltée, 56 ouest N.-Dame, LA. 2171 Montréal

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :

Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :

Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
Magasin St-Louis Enrg., 26 rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Mozart Ltée, 310-312, St-Joseph, Tél. 2-6484 Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE BISCUITS :

Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :

Samson, J. E. Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765 Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE MONUMENTS :

Gingras, Roch, Enrg., 2139, Chemin Ste-Foy, Tél. 7-3147, Québec

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :

Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MANUFACTURIER DE SOUS-VÊTEMENTS POUR DAMES,

HOMMES ET ENFANTS :
Vatel Enrg., 611, 16e rue, Tél. 3-7721 Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT :

Tuyaux Vibrés, Enrg., 370, Dorchester, Tél. 6325, Québec, P. Q.

MANUFACTURES DE VINAIGRE :

La Cie de Vinaigre Lion Ltée, 74, Renaud, Tél. 3-0405, Québec

MANUFACTURIERS D'INSECTICIDES, DÉSINFECTANTS,

DÉODORANT :
Produits Marquette Ltée, 21, Courcellette, Tél. 7-6747, Québec

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :

La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHAND DE FER, ETC. :

Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 Québec, P. Q.

MARCHAND DE FRUITS :

Vézina, Adéard & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec

MARCHANDS DE SABLE ET PIERRE CONCASSÉE :

Robert & Dufour Enrg., 390, 20e rue Limoilou, Tél. 2-4027, Qué.

MARCHANDS-TAILLEURS :

Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 Québec, P. Q.
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :

Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347, Québec, P. Q.

MATERNITÉ PRIVÉE :

Ouellette, Mme J. T., 10, d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.

MÉDECINS :

Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :

Duckett, J. A., 3651, Park Ave, Tél. Harbour 0630, Montréal

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES

FIRE CHIEFS INTERNATIONAL :

Quebec Stop Fire Enrg., 1427, 1ère avenue, Tél. 3-7155, Québec

MERCERIES POUR HOMMES :

Julien, Albert, 556, 3e avenue, Limoilou, Tél. 4-9474, Québec

NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :

Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 Québec, P. Q.

NÉGOCIANTS EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :

Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec 5-9686

NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :

Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216 Lévis

NETTOYEURS, BUANDERIE :

Pfeiffer, P., 4, McMahon, Tél. 2-2021 Québec, P. Q.

NOTAIRES :

Baillargeon & Baillargeon,
38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec, P. Q.
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :

Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

OPÉRATION FORESTIÈRE — BOIS — PULPE :

Lagueux, E. & Fils Ltée, 35, Côte du Palais, Tél. 5-9739, Qué.

OPTICIENS D'ORDONNANCES :

Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :

Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
Mignault, J.-Ed. & René Beauséjour,
52, St-Jean, Tél. 2-1803, Québec, P. Q.

PAPIER ASPHALT — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Bishop Asphalt Papers Ltd., 201, du Pont,
Tél. 2-3581 - 2-6193, Québec, P. Q.

PÂTISSERIE — PAIN :

Jos. Vaillancourt Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec
Vachon, J. A. & Fils Ltée, Ste-Marie de Beauce, P. Q.

PHARMACIENS :

Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
Pharmacie Canadienne, 1661 ouest, N.-Dame, Tél. WI. 1771, Mtl.
Pharmacie Roy Enrg., 121, Royale, Tél. 2-3736, Giffard, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

PHARMACIENS EN GROS :

Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE ET COMMERCIALE :

Michel Studio Enrg., 354, St-Jean, Tél. 4-2798, Québec

PLOMBIERS :

Bédard, Roger, 25-27, Côte d'Abraham, Tél. 4-3263, Québec

PNEUS :

Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :

Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise,
Tél. 3-6320, Québec, P. Q.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.

PROVISIONS EN GROS :

Turgeon, Jos., 189, Commerciale, Tél. 177 Lévis, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :

Quebec Ship Riggers & Sail Makers, Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE. MANDOLINE. VIOLON) :

Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :

Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,
Tél. VE. 2581, Montréal
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg., 721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :

Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :

Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :

Brindamour, W., 415, 1ère avenue, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.

REMBOURRAGE ET FABRICATION DE MEUBLES :

St-Hilaire, Alfred, 382, St-Vallier, Tél. 3-4446, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :

Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 Montréal
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 Québec, P. Q.

SERVICE AÉRIEN :

Les Ailes du Nord Ltée, Tél. 30s.3-7-47, Sept-Iles, P. Q.
Tél. 7-4362 Québec, P. Q.

SERVICE DE CONSTRUCTION :

Moreau, L. A., 120, Dolbeau, Tél. 5-8448 Québec, P. Q.

SERVICE ÉLECTRIQUE :

Bourque Electric Ltée, 4, rue St-Jean, Tél. 2-2803, Québec

SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :

Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.

SOUPE :

Habitant Soup, 8455, St-Dominique, Tél DU. 1115, Montréal-14

STORES VÉNITIENS :

Méthot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 Québec, P. Q.

SYNDIC LICENCIÉ :

LaRoche, Victor, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Qué.

TANNERIE :

Tannerie Daigle Ltée, 7, Lee, Tél. 5-7523 Québec, P. Q.

TAXIS :

Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TERRA COTTA :

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TERRAZZO MOSAÏQUE & TUILE :

Terrazzo Mosaïque & Tuile, 25, av. St-Sacrement,
Tél. 3-1071, Québec, P. Q.

TRANSPORTS :

St-Hyacinthe Transport, 350, Duclos, Tél. 356-122, St-Hyacinthe
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène,
Tél. 3-3824, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :

Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc.,
57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

VALISES ET BOIS DE CONSTRUCTION :

Ruel, Edouard Ltée, 416, St-Joseph, Tél. 286W, Lauzon, P. Q.

VITRES ET PEINTURE :

Franklin Glass & Paint Co.,
305, St-François, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.

VITRES & PEINTURE PITTSBURGH :

Hobbs Glass Ltd., 90, Côte de la Montagne, Tél. 2-1538, Québec

VIANDES EN GROS :

Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec, P. Q.

MENUISERIE DESLAURIERS Inc.

MANUFACTURIERS

Ameublement de Laboratoires — Ameublement d'église

Mobilier Scolaire — Finition Intérieure

68, rue Lalemant — Québec

Tél. : 5-8216

Diplômé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

*Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débossage de tous genres.*

*Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.*

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

TÉL.
2-9411

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.

Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992 13, RUE D'AIGUILLON QUÉBEC, P. Q.

J. BRUNET
LIMITÉE

Etablie en 1877

MONUMENTS

WE. 2640 4485, Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal-26

ARMAND MATHIEU
(TÉL. 3-3776)

EDMOND SYLVAIN
(TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN
ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q. TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux

Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile

Fabrication de réservoirs

251, 2e AVENUE — Tél. 4-2772 — QUÉBEC, P. Q.

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY QUÉBEC, P. Q.

FRS. POULIOT
GÉRANT

TÉL. BUREAU : 2-5212
RÉSIDENTE : 2-5251

La Maison SYLVIO MARCEAU Enrg.
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

182, MARIE DE L'INCARNATION
800, RUE ST-VALLIER QUÉBEC

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT

SERVICE
D'AMBULANCE

Adélard & Gustave Lépine
INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES

QUÉBEC

HOMMAGES DE
O. PICARD & FILS

INCORPORÉE

7, RUE SIMARD, QUÉBEC

EUGÈNE BARRY, PRÉSIDENT

La Buanderie Lévis Ltée

10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC

TÉL. : 4-4603

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

DESSIN
CLICHÉS
ELECTROS

La Photogravure Artistique enr.
12 RUE ARAGO, QUÉBEC. Tél 4-2438

PHOTOS
RETOUCHE
FLANS

LA BONNE ADRESSE POUR VOS TRAVAUX DE
CHAUFFAGE-PLOMBERIE



360 est, rue Rachel
MONTREAL
MA. 4107

HOMMAGES

de

LIDO BISCUITS Ltée

2190 RUE PAPINEAU

MONTRÉAL

J.-René Hébert, prés. — P.-P. Daigle, vice-prés
C. Daigle, sec.-trés.

DAIGLE & PAUL Limitée

BOIS DE CONSTRUCTION

1962 AVENUE GALT, MONTRÉAL

Tél. TRenmore 6681

D'UN AMI DE L'INSTITUTION

IL EST TEMPS D'ISOLER AVEC

THERMOROC

Laine minérale isolante soufflée pneumatiquement

Lasalle Builders Supply

P.-H. DESROSIERS, président

159 OUEST, JEAN TALON

Tél. CALumet 5721

C'EST SI BON!

- CONFITURES
- MARINADES
- OLIVES

VILLA

CONSERVERIE DORION LIMITÉE

MONTRÉAL

Cierges
Bougies

Chandelles
Cire d'abeilles



J. L. LASNIER, Enr.

Téléphone :
Montréal :
TAlon 9929

Téléphone :
Longueuil :
Zone 6-204

« La chandellerie Canadienne »

2 RUE ST-ANTOINE, LONGUEUIL, P. Q.

PÂTISSERIE FRANÇAISE

du Bois

Chocolats et bonbons
pâtissier — traiteur
charcuteries françaises

Salon Prince Albert à louer pour tout genre de réception
au 2e étage

4887 OUEST, RUE SHERBROOKE, WESTMOUNT

Tél. WA. 8163

REVUE DOMINICAINE

1951

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

3500, AV. LAVAL

MONTRÉAL - 18

Auctoritatum permissu

*La Revue ne sera pas responsable des écrits de
collaborateurs étrangers à l'Ordre de saint Dominique.*

ABONNEMENTS

Canada : \$3.00 ; Etranger : \$4.00
Avec le Rosaire : 50 sous en plus

Abonnement de soutien : \$10.00.

PUBLIÉE À SAINT-HYACINTHE, P. Q.

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE
MONTRÉAL - 28

Sommaire

Juillet-août 1951

ETIENNE FOUGERON : *Conseils à un jeune*

Si jeunesse savait et voulait... la nuit de la vieillesse lui apporterait ses étoiles.

A. LAMARCHE, O. P. : *La vie de l'esprit au Canada français*

Quelques considérations sur le Rapport de la Commission Massey. On y voit trop bien ce qui a manqué à nos artistes du son, des lignes, des couleurs et des lettres pour donner leur plein rendement.

JEAN-NOËL TREMBLAY : « *La vie quotidienne* »

Exploiter le terrible quotidien où se joue le tragique de tant de vies, c'est ce qu'a tenté avec succès l'auteur déjà célèbre de *Désespoir de vieille fille*.

CH.-D. BOULOGNE, O. P. : *Le secret des sacrements*

Si Dieu s'est servi des choses les plus usuelles dans nos vies pour produire la grâce, c'est qu'Il a voulu s'adapter à notre condition humaine.

JEAN BERNIER : *L'empereur Tibère et Jésus*

Analyse historique d'une série de documents qu'il importe de connaître et de peser avant de juger Tibère devant Jésus.

PAUL CORSIER : *Les relations professionnelles en Belgique*

Elles progressent toujours et nous offrent aujourd'hui de belles réalisations.

Le sens des faits

A. LAMARCHE, O. P. : « *Son Excellence Mgr Maxime Tessier* ».

DANIEL ROPS : « *Une souffrance qui est une prière* ».

G.-A. SAINT-DENIS, O. P. : « *Arts et pensée* ».

RENÉ DELANGE : « *Pour les 80 ans de Georges Rouault* ».

LA DIRECTION : « *Information* ».

L'esprit des livres

DOM PIUS PARSCH : « *Pour bien comprendre la messe* » (P.-M. D.).

Fêtes et Saisons : « *La Foi — La Clé de l'Histoire Sainte — Pèlerinages — Sciences et techniques dans la vie quotidienne — Le Cinéma — Saint François de Sales — Saint Martin* » (A. L.).

VICTOR HUGO : « *Choses vues* » (G.-N. Trottier).

JEAN MESNARD : « *Pascal, l'homme et l'œuvre* » (E. Goulet).

La Sainte Bible : « *Les Psaumes — Le Livre de Job — L'Épître aux Hébreux — Isaïe — Le Livre de Jonas — Le Lévitique* ».

JEAN DE LA VARENDE : « *Indulgence plénière* » (G.-N. Trottier).

JEAN GAUTIER : « *Comment vit et meurt un trappiste* ».

ROBERT RUMILLY : « *Les Iles de la Madeleine* ».

M.-A. LAVIGNE : « *L'abbé T.-A. Chandonnet* » (T. Charland).

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Vol. LVII

Tome II

Juillet-Août 1951

Conseils à un jeune

Un jour, au coin du feu, tout en songeant, bien vieux,
Tu te diras peut-être : « Ah ! si j'avais fait mieux !
Si, jeune, j'avais eu courage et prévoyance !
Je tenais dans mes mains toute mon existence,
Je pouvais lui donner son sens et sa valeur,
Je pouvais à mon aise y semer le bonheur,
A mon gré je pouvais y jeter cette graine
Qui devrait aujourd'hui rendre la grange pleine.
Sans doute, je pouvais ! Mais je ne l'ai pas fait !
Je ne l'ai pas voulu ! Si jeunesse savait !... »
Et le soir de tes jours tombera triste et sombre,
Sans que, pour toi, se lève aucun astre dans l'ombre
Où pouvoir à loisir reposer ton regard.
Enfant, pense à cela si tu veux que plus tard
La nuit de la vieillesse, apaisante et sans voiles,
En descendant vers toi t'apporte ses étoiles.

Etienne FOUGERON

Orléans

La vie de l'esprit au Canada français

Une vaste synthèse des grandeurs et misères, aussi des espoirs, de nos activités culturelles, tel est, en un mot, l'important Rapport de la Commission d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada. Déposé à la Chambre des Communes, le 1 juin, à 3 heures, ce Rapport est devenu un document public qui pourra alimenter longtemps journaux et revues. Un volume qu'il faudra consulter souvent et que tout Canadien honnête devra posséder pour connaître son poids et sa mesure dans la balance des nations. Longtemps avant de naître il fut l'objet de critiques, plus malveillantes que bienveillantes, de la part de certains personnages qui mirent en doute l'utilité de cette enquête et sa légitimité. En apparaissant sur la scène de l'actualité, quoique dans une toilette tricolore : plus rouge que blanche, plus blanche que bleue, il reste soumis à bien d'autres critiques. Louanges et blâmes, incompréhensions et ignorances lui serviront d'enluminure.

Chaque paragraphe — plus de 2000 — demanderait un commentaire, même un article de revue que les groupes concernés nous offriront sûrement un jour ou l'autre. Pour notre part, notre intention est plus modeste. Nous voulons simplement signaler l'esprit français qui anime ses pages — chose rare dans une enquête fédérale — et en même temps dire notre gratitude aux honorables membres de la Commission Massey pour avoir mené à bonne fin cet inventaire de nos forces et faiblesses culturelles. Nous reconnaissons, d'une part, l'influence prépondérante du R. P. Lévesque, O. P., sur la solution de bon nombre de problèmes comme aussi sur la rédaction finale du volume ; d'autre part, la plume exercée et alerte de M. René Garneau, secrétaire français de la Commission, se fait manifestement sentir en maints chapitres de belle tenue littéraire.

* * *

Un principe accepté comme un fait par la Commission et qui sert de base à toutes les délibérations et recommandations revient souvent en cause : *Le Canada est un pays à double culture : française et anglaise.*

Jamais cette affirmation d'une double culture dans notre vie nationale ne s'est affichée avec tant d'audace dans un Document fédéral. Égalité de droits et de devoirs pour l'une et l'autre, selon l'importance numérique de chaque groupe ethnique.

S'inspirant d'un texte de saint Augustin : « Un peuple est un groupement d'êtres raisonnables qui s'unissent pour jouir paisiblement ensemble de ce qu'ils aiment. En conséquence, si l'on veut connaître la qualité d'un peuple, il faut examiner ce qu'il aime », la Commission Massey a examiné et jugé ce que nous aimons, donc ce que nous sommes, et aussi ce que nous voulons être. Nous valons bien plus par nos aspirations, nos ambitions, nos désirs que soutiennent des talents réels, par l'avenir qui peut être le nôtre, que par notre passé, si héroïque soit-il.

« La Culture est ce qui reste quand on a tout oublié », vient d'écrire M. Roger Bezombes dans le *Monde Nouveau*. Ce qui nous reste n'est sûrement pas une moisson glorieuse, mais une terre en friche qui attend encore ses artisans pour donner son plein rendement. La culture, c'est l'ordre humain, l'ordre d'un être spirituel qui s'accomplit suivant ses exigences propres : matière, temps, espace. Elle est affaire de longue collaboration, même de lutte, entre l'homme et la nature. Celui-là doit vaincre celle-ci par une conquête amoureuse, par un travail acharné, une sélection entre le bon et le mauvais, le permanent et le transitoire. Les époques dites classiques sont celles où les énergies naturelles sont le plus intégralement captées et transformées par la culture, l'inspiration par l'art, l'esprit par la raison. Les heures vraiment heureuses de la culture ont été celles où chaque chose était estimée à son juste prix et avait un prix ; où le sentiment de l'honneur et de la courtoisie jouaient un grand rôle ; où le sens du sacré imprégnait la vie. La vénération des grandes choses entraînait le respect des petites.

Un homme devient cultivé, un peuple également, quand il porte tous les fruits de sa nature spirituelle avec les instruments que la civilisation ambiante lui offre, ambiance proche et lointaine. L'intelligence n'a pas de frontières, elle se doit de capter tout ce qui peut l'enrichir selon

sa nature universelle, mais également de choisir ce qui lui convient, de s'assimiler ce qu'elle reçoit. Cette fonction d'assimilation est avant tout affaire de pédagogie, d'éducation, d'instruction. L'intelligence, une fois formée, peut tout s'assimiler sans rien perdre de son individualité, c'est-à-dire s'enrichir tout en gardant son cachet personnel, paroissial, provincial, national. « Devenir tout et rester soi-même » est le grand mystère de l'intelligence.

Les membres de la Commission ont ainsi compris la nature de l'esprit en décrivant les rapports entre l'éducation et la culture. Ils laissent aux Institutions provinciales l'organisation de leurs programmes d'études, de leurs méthodes d'enseignement. Ce qu'ils offrent est une collaboration au perfectionnement culturel, collaboration que toutes nos universités et bon nombre de maisons d'enseignement supérieur ont demandée. « La culture est la partie intellectuelle et artistique de l'éducation. C'est le perfectionnement de l'esprit par les arts, les lettres et les sciences. Sans doute, ce perfectionnement commence-t-il à se produire dans l'éducation académique. Mais il se poursuit, en outre, dans la vie de l'adulte, il y donne des fruits, grâce surtout aux instruments de l'éducation générale... »

« Cette distinction essentielle entre éducation académique et éducation générale ou extra-scolaire a d'ailleurs été mise en lumière dans les mémoires qui nous ont été remis et dans les témoignages qui nous ont été présentés en séances publiques. C'est ainsi que, dans son mémoire, la Conférence catholique canadienne déclare :

Nous devons remarquer qu'il ne saurait être question ici pour nous d'aborder le problème spécifique de l'éducation scolaire à ses différents degrés. Cette considération relève de la compétence provinciale... Nous voulons parler de ce genre d'éducation qu'on appelle ordinairement l'éducation des adultes.

A Québec, la délégation du Comité permanent de la Survivance française formulait l'observation suivante :

L'éducation académique relève des provinces. Cependant à côté de l'éducation académique il y a l'éducation ou culture générale et c'est le

domaine sur lequel vous êtes appelés à faire enquête. Nous estimons que cette culture générale est aussi un sujet d'intérêt fédéral et même international (Cf. pp. 7 et 8).

Ces affirmations, venant d'organismes réputés, devraient convaincre les derniers embusqués. Distinguer pour unir est de sagesse authentique.

* * *

Notre culture, ce qu'il en reste après avoir tout oublié, à condition de revenir en arrière, est assez pauvre. Dans le domaine des arts, sciences, lettres, au rayon des livres canadiens, il y a sûrement de grands noms qui retiennent l'attention parce qu'ils ont été les initiateurs d'un mouvement, les chefs d'une école, les pionniers d'une idée sociale, mais aucun, encore, ne s'impose à l'audience universelle. Que *Maria Chapdelaine*, œuvre d'un français, soit connue à l'étranger ; que *Bonheur d'occasion* soit accepté en France et dans les pays anglo-saxons ; que *Le Survenant* ait eu l'honneur d'une édition américaine ; qu'un certain nombre de nos auteurs aient trouvé un éditeur à l'étranger, aucune de nos œuvres n'a cependant encore montré l'âme canadienne dans ses quatre dimensions. Quelques pages ici et là vont retenir l'attention, révéler des talents qui ont rarement donné ce qu'on en attendait. Chose singulière, les œuvres les mieux faites de nos écrivains sont celles des débuts. Je donnerai toujours *Le poids du jour pour Trente arpents*. Nous lisons au Rapport, page 190 : « Si l'on excepte les travaux de quelques personnalités brillantes et isolées, on se rend compte que l'apport du Canada, dans le domaine des humanités et sciences sociales, est fort mince et de qualité inégale. Nous possédons, semble-t-il, quelques humanistes reconnus ; mais il n'existe pas chez nous un humanisme qui ait de la consistance, qui soit considéré comme l'émanation de la nation tout entière, et qui puisse enrichir la vie intellectuelle du Canada et celle de l'univers occidental ».

La raison de cet arrêt brusque de croissance, nous la trouvons à la page 215 du même Rapport. « A moins d'être l'auteur d'œuvres techniques, l'écrivain canadien, qu'il soit romancier, poète, conteur, historien ou biographe, ne peut vivre de sa plume, même très modestement. De

même le compositeur et l'auteur dramatique (et la majorité des comédiens, des directeurs de production) doivent, si l'on exclut la radio canadienne, se résigner à chercher en dehors de leur art, un revenu essentiel. Sauf s'ils s'adonnent à l'enseignement ou à l'art publicitaire, peu de peintres ou de sculpteurs parviennent à gagner leur vie par la vente de leurs œuvres au Canada ».

Obligés de cultiver les arts à temps perdu, nos artistes du son, de la couleur, des lignes et des lettres, à quelques exceptions près, n'ont jamais pu consacrer entièrement leur vie à l'art qu'ils préféreraient, le *primo vivere* absorbant le meilleur d'eux-mêmes. Malgré tout, il y a des noms qui ont pu rayonner à l'étranger : Albani, Béatrice Lapalme, Pierrette Alarie, L. Simonneau, R. Jobin, Pelland, Lapalme, etc...

Notre cinéma n'a encore rien produit de remarquable, exception faite de quelques documentaires. Aucun grand film historique ou d'imagination. Et notre part reste pauvre dans les festivals internationaux.

Il a manqué à l'intelligence canadienne pour donner un rendement convenable, je ne dis pas génial, le climat intellectuel et l'encouragement du public. Telle œuvre pourtant supérieure à la production d'une époque ne trouvera qu'un nombre trop restreint d'admirateurs et encore plus restreint d'acheteurs. Ainsi, il en fut pour *Le torrent* d'Anne Hébert, un chef-d'œuvre au point de vue style et création artistique, qui mériterait de figurer, en partie, dans une anthologie canadienne. Telle autre œuvre, pourtant médiocre, connaîtra un tirage remarquable. Sans doute, la publicité y est pour beaucoup, mais le lecteur moyen manque de goût, absorbe trop vite ce qu'on lui présente comme bon et beau, au risque d'en vomir après, ou ce qui est plus grave, de s'adapter au médiocre et de l'accepter comme le meilleur.

* * *

Les honorables membres de la Commission ont si bien compris l'indigence de notre culture qu'ils n'ont pas hésité à formuler d'audacieuses recommandations où se trouvent nos espoirs. Ils ont jugé qu'aux millions dépensés annuellement pour notre défense nationale, il serait

bon d'en prélever une partie pour notre défense intérieure, entendant par là le développement de nos richesses spirituelles. Pour stimuler le patriotisme d'un peuple, il est nécessaire de lui présenter des valeurs vraies et fertilisantes.

Lois, traditions, coutumes, mœurs nous ont, sans doute, permis de durer, sans trop changer, mais aujourd'hui, elles auraient besoin d'être exploitées davantage au point de devenir un climat qui donne un cachet propre à toute activité de l'esprit et assure le progrès. Quand pourrions-nous présenter au monde une moisson abondante et mûre d'œuvres fortes, reflets de l'intelligence d'un peuple, expressions de traditions vivantes et fécondes d'où jaillit la fierté nationale ?

Notre problème de la radio, de la télévision a été étudié avec sérieux et compétence. Il ne nous appartient pas de juger la subordination des postes privés à la Société Radio-Canada, mais il importe de signaler que ceux-là, en conflit avec celle-ci, peuvent en appeler à un tribunal fédéral pour « tout sérieux déni de justice ». Une recommandation qui comblera d'aise et de joie tous les Canadiens français est celle-ci :

Que, dès que les fonds nécessaires seront disponibles, la Société Radio-Canada procède à l'organisation d'un second réseau français et à l'établissement d'un poste de radiodiffusion en langue française, pour desservir la population francophone des Provinces Maritimes ; qu'elle élabore aussi et mette en œuvre au réseau français une émission spéciale comparable à l'émission dite Wednesday Night du réseau transcanadien.

Que la Société Radio-Canada songe sérieusement à utiliser les postes de langue française de l'Ouest canadien comme débouchés pour les émissions d'envergure nationale en français, soit au moyen d'enregistrement soit par quelque autre moyen (p. 346).

Musées nationaux, bibliothèques fédérales, archives publiques, monuments historiques sont l'objet de recommandations spéciales qui assureront leur conservation et leur développement. Ainsi, les chercheurs et savants auront sous la main instruments et documents sans lesquels un peuple est condamné à de perpétuels recommencements.

REVUE DOMINICAINE

L'aide aux universités et à l'enseignement supérieur s'annonce des plus généreuses (Cf. p. 419). On a même trouvé une heureuse formule pour sauvegarder l'autonomie des provinces :

Que, puisque les modifications que nous proposons à la loi, si on les adopte, étendront le régime des bourses à un nombre plus considérable d'universités et de collèges, soit établi un conseil consultatif, sous le titre de Conseil consultatif de la formation universitaire, qui comprendra des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ainsi que des universités.

Toutes ces recommandations, et bien d'autres aussi importantes que nous ne pouvons même signaler, laissent espérer que l'intelligence canadienne sortira bientôt des voies de l'enfance pour donner des œuvres adultes où se projettera sur les imprimés comme sur les ondes, non seulement des morceaux de peau ou de chair, mais l'âme tout entière d'un peuple, « avec ses prières et ses chansons » enrichies des progrès qu'apporte périodiquement un monde toujours en évolution.

Nous sommes, aujourd'hui, riches d'espoirs. Demain ceux qui écriront notre histoire ajouteront à « un peuple qui ne sait pas mourir », un peuple qui sait vivre, progresser à l'échelle du temps, selon les lois de la philosophie qui sont aussi celles de l'intelligence, de tout l'être humain toujours perfectible, avant d'atteindre, avec la grâce de Dieu, l'au-delà où l'esprit trouvera sa plénitude.

Antonin LAMARCHE, O. P.

La vie quotidienne¹

Le nom de roman accolé aux pages de *La vie quotidienne* induira en erreur quiconque conserve à ce vocable la traditionnelle signification de l'histoire d'amour. Le sens s'en est heureusement élargi. Nulle objection à ce qu'on l'applique à un livre où, la première fois peut-être dans nos lettres, il nous est loisible de vivre, instant par instant, les heures de la vie quotidienne, marquées au coin d'une inquiétude chrétienne et d'une interrogation de la vie qui, si elles ne s'avèrent ni vraiment originales ni profondes dénotent la recherche précise et le souci de scruter l'existence pour en saisir, à défaut du sens, du moins le réel pénible et quelquefois tragique.

Nouvelle perspective au tableau de notre littérature ; nouveau signe de la progression vers la maturité intellectuelle. Une littérature commence de vivre lorsque ses auteurs dépassent l'éblouissement des paysages épiques multipliés aux heures héroïques de la race et s'habituent à saisir dans le concret de la nature et de la vie l'universel humain. Ainsi, chez nous, *Menaud, maître-draveur* a justement fixé un aspect fondamental de notre vie : l'idéal national aux prises avec ses ennemis. Nous comptons dès lors une œuvre d'une large portée, et la concrétisation par le phénomène artistique d'une donnée essentielle qui nous est commune en même temps qu'à tous les peuples en devenir. Il fallait que d'autres auteurs l'imitassent et sondassent à leur tour quelques replis de l'âme collective ou individuelle afin d'en dégager les traits distinctifs dans des œuvres susceptibles d'accéder au plan de la véritable création artistique.

Nous n'entendons pas que Thérèse Tardif se soit élevée à ce niveau littéraire supérieur. Mais son dernier ouvrage accentue, à sa façon, le degré de maturation que gagnent peu à peu nos lettres. Il fournit l'occasion d'une enquête sur une région assez négligée de nos préoccupations littéraires : la conscience chrétienne et ses réflexes en face de la vie. Il vaut qu'on s'essaye à déterminer ce qu'apporte le livre en question.

1. THÉRÈSE TARDIF, *La vie quotidienne*, Montréal, 1951.

Le fait n'est pas commun de vouloir interrompre le rêve éveillé qu'on poursuit, toujours hanté par le désir de se fuir, et avec soi le réel, et de se regarder vivre, de sentir qu'on passe, acheminé vers le terme sans pouvoir le conjurer. L'on s'étonnera qu'une canadienne le fasse, et sous des dehors où la fiction n'a qu'une part accessoire, livre le fruit de cette considération du temps et des gestes de la vie quotidienne. Elle nous invite à pénétrer dans l'intimité d'un personnage harcelé par le souci de vivre, la vie de tous les jours, celle-là même que chacun subit avec des variantes ; la vie partagée entre les inquiétudes matérielles, morales, et celles-ci plus intenses chez les êtres qui pensent davantage, les inquiétudes religieuses.

L'auteur semble assez éloignée de la technique du roman dit d'amour et du fatras de ce qui est devenu chez nous une redoutable excroissance, le régionalisme vide, pour tracer sur le canevas de la vie quotidienne, les traits d'un personnage volontairement imprécis : jeune commis d'imprimerie, doué d'aptitudes musicales, et qu'une belle-mère autoritaire et prétentieuse veut jeter dans le grand monde artistique ; être faible poussé à l'ombre d'une volonté étrangère, homme domestiqué par ses passions et qui court au péché — orgueil et luxure — avec, au cœur, le remords de gâcher sa vie et de perdre son Dieu.

Nous disons tout de suite que nous ne possédons pas les notes suffisantes pour éclairer le visage du héros et expliquer ses réactions. L'auteur le veut ainsi. Nous avons plus de peine à tirer le message d'Hyacinthe constitué par les aberrations de sa vie quotidienne. Car ce personnage hermétique finit par devenir abstrait. Mais il est la synthèse d'un peu toutes les vies, du moins sous leur aspect principal : le remous des inquiétudes cristallisées en définitive autour de l'interrogation finale, celle de Dieu et du salut de l'âme.

Thérèse Tardif ne laisse pas le lecteur s'enquérir de ses intentions et pourquoi elle a choisi de mettre en scène un être pâle, déchiré par l'inévitable conflit de l'ange et de la bête. Elle en donne elle-même l'explication aux premières pages de son travail.

« Je sais maintenant pourquoi l'écrivain ne s'intéresse pas à la jeunesse honnête. La jeunesse naïve et bonne n'a pas vécu ».

Cette réflexion se voudrait audacieuse. La première proposition en est discutable et remet en question le problème complexe des thèmes mis à la disposition de l'écrivain. Faut-il faire ressortir ce que la seconde comporte de vérité tragique et comment *La vie quotidienne* est encore une fois la transposition littéraire d'une constante vérifiée : que l'expérience de la vie s'acquiert souvent au détriment de l'intégrité originelle.

C'est déjà beaucoup que de découvrir la réalité, scruter le fond de son âme, se replonger dans son passé — si court soit-il — qu'on reprenne ses actes d'hier pour les examiner ainsi que fait l'artisan pour l'œuvre de ses mains. A la fin, établir la valeur des actes que composent les instants de l'existence. Cette supputation ne manque jamais d'effrayer l'esprit qui s'y adonne. Il apparaît que l'homme ne réussisse à produire que des péchés. Hors le mal involontaire inhérent à la faiblesse humaine, il y a la légion des péchés commis en pleine conscience avec une délectation qu'on recherche sans se l'avouer, même aux heures de la pénitence et de ce qu'on nomme le repentir : ce passage furtif au confessionnal dans le but d'apaiser les remords et la frayeur qu'ils engendrent. On exècre le mal en théorie. On le réproue rarement par un rejet actif. Seuls les justes se livrent à cette dure contrainte. Chez la plupart des hommes la vie de péché prend fin aux rivages de la mort avec le regret *in extremis*, ce regret en quelque sorte posthume, car il naît de l'abandon nécessaire du désir, impossible à ranimer, de pouvoir vivre encore et de continuer sur les chemins accoutumés.

Concluons-nous qu'avoir vécu c'est avoir péché ? Il serait dangereux de généraliser, surtout que la thèse défendue par Thérèse Tardif rejoint la propagande intensifiée par la littérature moderne : l'on n'échappe pas au péché ; fatalisme, faiblesse insurmontable de la nature et quoi encore. L'on prêche un absolu. Et les auteurs multiplient les œuvres qui étalent l'infirmité native de l'homme, particulièrement sous le rapport de la chair. L'œuvre de Mauriac pourrait servir de témoignage, si l'on ne devinait chez ce romancier — même si on les lui conteste — des préoccupations supérieures.

Il reste cependant vrai que, soit instinct morbide ou maladif, soit raffinement de perversité ou de faiblesse, l'homme ne dédaigne pas se retrouver dans ses semblables, il se plaît à contempler ses propres misères. Il cherche ce spectacle dans les livres. L'écrivain cède souvent à ce besoin de son lecteur. S'il est sérieux, l'on peut croire qu'il ne peint ainsi les vices humains que parce qu'il veut aller trouver l'homme où il gît ordinairement dans la satisfaction du péché.

A cet égard, ainsi que paraît l'entendre Thérèse Tardif, tout homme est digne de devenir un héros de roman, s'il a péché. Cela justifierait la présence d'Hyacinthe, personnage plutôt abstrait, placé dans un décor réduit à l'extrême, au milieu d'un entourage sans relief ; cela expliquerait qu'elle l'anime juste assez pour nous le faire voir comme un homme pécheur, vivant parmi les hommes pécheurs le drame implacable de la multitude, celui de la vie quotidienne, terne, sale, mais qui mène vers le terme et la résolution de toute vie : Dieu, la recherche, l'inquiétude, l'angoisse, l'agonie et la mort où Il attend l'homme.

« Hyacinthe va de même au bonheur. Il part allègre. Sa foi lui montre, au bas de la pente, la courbe du retour. Il n'est pas un tiède. Il ne sera pas vomé » (p. 169).

Thérèse Tardif a-t-elle consciemment cherché à rejoindre ainsi l'universel, à donner de l'homme la vision la plus simple et la plus nette en le montrant au milieu du banal de la vie, ce banal qui n'est ainsi que parce qu'on s'attarde à désirer l'extraordinaire et qu'on faillit à capter le réel qui passe ? Elle aurait saisi que toute vie mérite qu'on la vive, que l'inquiétude d'un homme vaut celle d'un autre, qu'il y a au fond une seule inquiétude humaine multipliée selon le nombre des individus de l'espèce. L'on s'abuse parfois à penser qu'on jouit soi-même d'une inquiétude exceptionnelle. La culture personnelle en détermine la qualité. L'essentiel demeure, que toutes les inquiétudes humaines ont même valeur parce qu'elles se résolvent toutes dans la persistante et lancinante interrogation de l'Infini.

C'est aussi le trouble d'Hyacinthe, le secret de son existence banale ; il sourd à travers les pages de la chronique de ses gestes quotidiens ; une chronique qui tient si peu de l'inédit — même la tentative de suicide, le concert, les feux de forêt et la maladie de la fin — qu'elle pourrait fort bien convenir au commun des existences.

L'homme ne réside pas dans l'abstrait. Des appétits d'ordre inférieur ont tôt fait de le ramener au palier de la réalité. Il se débat dans un inextricable fourré de passions ; elles sont précisément la cause de ce qu'il s'écarte de son centre, tel un satellite qui ne graviterait plus dans l'orbite de l'astre ; il joue lui-même le drame de sa vie, le drame du péché en guerre contre la volonté vertueuse. Combien de fois l'homme doit-il se résigner à être le témoin inutile de sa propre damnation ?

Thérèse Tardif analyse chez Hyacinthe Savage les luttes de l'esprit aux prises avec la chair, elle en marque les étapes, en souligne les tristes alternances d'échecs et de demi-succès. Elle ne dépasse toutefois pas la foule des écrivains qui n'ont cessé de déplorer la désolation de l'humaine condition.

Quand on entreprend l'historique de cette situation, la marche rétrograde s'arrête aux origines du monde. Car depuis la première chute, aucun représentant de l'espèce qui ne subisse l'anarchie des appétits levés l'un contre l'autre dans la poursuite de leur objet. Il fallait que le Christ indiquât la voie, nous permettant de comprendre ce que cette bataille comporte d'inéluctable, de terriblement nécessaire, et combien l'issue en est terrifiante de conséquences.

« Je ne suis pas venu apporter la paix mais le glaive ». Il est significatif d'entendre, à travers les âges, les cris des grandes âmes. Ils sont la réponse à la déclaration divine. S. Paul s'écrie : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? ». S. Augustin reprend à sa façon cette lamentation : « Vous nous avez fait pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en Vous ». Parlant des attaches de la nature, il poursuit : « Ainsi je souffrais, j'étais dévoré d'angoisses, m'accusant encore avec plus d'amertume que d'ordinaire, me tournant et me retournant

jusqu'à ce que j'eusse rompu entièrement ce lien, qui ne me retenait plus que par un fil, et me retenait cependant »².

Les grands mystiques, Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, Marguerite de Cortone, Angèle de Foligno ont exprimé la même angoisse de vivre. Pascal sera tourmenté par la division entre chair et esprit. Il le dit à plusieurs reprises : « Nous sommes incapables de vrai et de bien ». Léon Bloy n'entend pas moins lorsqu'il déclare : « La grande tristesse, c'est de n'être pas des saints. Huysmans a des accents analogues. La même inquiétude persiste aujourd'hui. La littérature continue d'en faire un thème de choix. Romanciers et poètes y reviennent avec une sincérité discutable chez un bon nombre. Claudel, Mauriac, Bernanos, Graham Greene, pour ne nommer que ceux-là, ont réussi les plus beaux et les plus grands essais sur le sujet. Beaucoup d'amuseurs paraissent. Sans aller jusqu'à suspecter quiconque raconte l'aventure de l'homme menant le combat de la vie quotidienne, une réserve s'impose. Nous n'irons pas exiger que chaque écrivain disserte de la question sur le plan spécifiquement chrétien. Nous pouvons réclamer qu'il l'envisage d'après une optique humaine véritable, sous peine de passer pour un dilettante ou un farceur.

Thérèse Tardif respecte cette norme. Hyacinthe a sa place dans la suite des hommes qui « sollicitent l'approbation du péché » (p. 50).

« J'ai eu faim, continuait Hyacinthe. Rien de plus exaspérant pour les sens que le jeûne forcé. J'ai été stimulé par le dégoût. Mes pensées sont des désirs de péché, mes actions des actions de péché. Et si je consens, d'avance et pleinement, à tous les excès, c'est que, d'avance, je les connais tous » (p. 109).

Claude, le directeur, sait qu'il « bute contre le péché de la chair ». Hyacinthe explique : « Je ne consens pas à vivre dans le monde, sans accès au péché, sans autre choix que celui d'être un saint » (p. 111).

Il fait là l'aveu qui doit venir aux lèvres de tout homme hésitant à choisir le difficile parti de la vertu. Rien de profondément original. Hya-

2. S. AUGUSTIN, *Confessions*, Ed. Charpentier, Paris, 1872.

cinthe pourrait être un reflet du *Curé de campagne*, de Marchenoir, de Thérèse Desqueroix, de Scobie ou du prêtre de ce livre douloureux : *The Power and the Glory*.

Thérèse Tardif aura eu le mérite de marquer que l'inquiétude canadienne atteint cette fois la frontière universelle de l'absolu religieux et chrétien. Notre éducation conservatrice, janséniste, d'un conformisme généralement étroit, nous a façonné un caractère religieux d'une qualité particulière. Et c'est bien là un signe de l'emprise de ce conformisme que si rares soient les tentatives d'en montrer les tyranniques exigences. L'on nous défendrait formellement l'accès à ce thème que nous ne verrions pas plus d'hésitations à l'aborder.

Roger Lemelin, Pierre Baillargeon, Jean Simard ont risqué quelques essais de satire sur notre éducation religieuse. François Hertel s'était déjà attaqué résolument au problème de l'orientation religieuse et morale de la jeunesse. Avec *La fin des songes* où sont manifestés — indirectement — les effets de notre éducation, Robert Elie retrouvait un filon perdu depuis Jean-Charles Harvey ; seuls Robert Charbonneau et André Giroux avaient tenté d'y revenir. Du moment que nous commençons d'éprouver par nous-mêmes la solidité et la valeur de ce que nous avons cru ou professé aveuglément jusqu'ici, nous pouvons nous déclarer en passe de sortir de l'enfance. Amorcer le travail par le début ; par la recherche et l'analyse atteindre à cette connaissance de nous-mêmes et des diverses réalités, foi, religion, vie morale, qui commandent nos actes, notre manière d'être.

La vie quotidienne ajoute aux efforts précédents. Dieu entre en scène d'une manière directe. Hyacinthe se livre à l'élaboration d'une théologie : sorte de dialogue où le personnage discute des réactions possibles de Dieu en face du mal commis par les hommes. Même si Thérèse Tardif emboîte encore le pas derrière les plus célèbres écrivains, son souci théologique dénote une pensée rare et remarquable.

La sévérité d'un jugement la prendra à défaut s'il la convainc de s'être trop abstrait du paysage canadien, et qu'à poursuivre la recherche

de l'universel par delà le cadre où devraient normalement tenir ses personnages, elle a extravagué, s'est éloignée du naturel, sa pensée sclérosée, violentée par un procédé de dépouillement trop rigide.

Poserons-nous la question délicate : le livre de Thérèse Tardif exprime-t-il l'inquiétude canadienne authentique. L'auteur a-t-elle puisé dans une réserve personnelle d'expérience et de vécu ? A-t-elle plutôt versé le résidu d'une culture livresque ? L'auteur se devait de nous présenter le côté véridique du problème humain, tel qu'il sourd du concret, pour que son essai ne se réduisît point à une pure transcription au décalque d'une scène étrangère où l'esprit ne retrouve pas les objets familiers.

Nous nous excusons de jeter semblable doute. Mais l'on devine trop de contention, trop de souci de s'en tenir au principal, un soin trop minutieux de paraître cérébrale.

Le procédé de composition adopté par Thérèse Tardif, procédé de dépouillement dont elle use avec maîtrise, confine à l'excès. Il est cause qu'on doute de la sincérité de l'auteur, qu'on est porté à la taxer d'un parti pris de pose et de raideur. Le roman s'accommode mal d'une substance aussi maigre. Il a besoin du grossissement. Pour parvenir à la vision de l'universel, il ne suffit pas de rejeter l'accessoire, de conserver les seuls éléments de structure, et de tracer à larges traits un visage quelconque. On risque alors de frapper dans le vide, de penser pour soi, de concevoir un beau tableau sans parvenir à le concrétiser et à l'animer. Le roman exige des personnages vivants, qui s'imposent par le pittoresque, la couleur du caractère. L'écrivain de talent ne se montre jamais mieux comme tel que s'il réussit à dégager des mille accidents de l'individu, le commun, l'universel du personnage. Les formes du roman sont multiples. Mais encore qu'au minimum, il faut y trouver une part faite à l'imagination, à la curiosité, à ce facteur d'intérêt nécessaire aux lectures fortes.

Thérèse Tardif excelle trop à approcher le réel, à noter les pulsations de la vie, à en traiter la courbe décevante, pour qu'on ne regrette pas de ne pas la voir lâcher les bondes de l'imagination, de s'abandonner un peu

« LA VIE QUOTIDIENNE »

au charme de l'invention. Nous n'aurions pas que cette chronique sèche, abstraite, froide, trop apparentée au pamphlet, et dont heureusement l'originalité rehausse la dureté et annonce quelque chose de meilleur.

* * *

Même si nous n'allons pas jusqu'à dire qu'il s'agit là de notre premier roman chrétien — ce qui supposerait une réussite satisfaisante — nous croyons que *La vie quotidienne* engage son auteur et notre littérature sur un chemin qui devrait procurer ici de riches découvertes et les plus étonnantes surprises.

La parution de ce roman n'est pas un événement indifférent à plus d'un égard. Car s'il révèle ou accuse davantage une tendance nouvelle de nos lettres, il est un des rares ouvrages parus au cours des deux dernières années, dont il n'est pas besoin de discuter la langue, l'écriture et la correction française. Cela mérite qu'on considère *La vie quotidienne*. Nous avouons que sa lecture laborieuse empêchera qu'on y revienne facilement. L'on souhaitera que la plume originale qui donna autrefois l'étrange *Désespoir de vieille fille* nous montre une fois de plus ce dont est capable cette femme, plus essayiste que romancière et qui est peut-être pour quelque jour à venir la révélation féminine du roman psychologique.

Jean-Noël TREMBLAY

Chambord, juin 1951.

Le secret des Sacrements

En fondant son économie sacramentelle sur cette double acquisition du génie humain que représentent l'emploi du langage et celui des instruments, le Verbe incarné n'a fait que transposer nos pratiques quotidiennes. Libre aux philosophes épris d'abstraction et aux amateurs de spiritualité pure de crier au scandale ! Le Christ savait que non seulement la pureté du surnaturel ne serait point édulcorée ou trahie, mais que seraient démontrées sa positivité et son importance.

Rien d'humain n'arrive qui ne passe par la matière. Nous lui devons la réalisation — la concrétisation ! — de nos idées et de nos projets. L'action la plus personnelle n'est efficace qu'avec son concours. Hors d'elle, il n'est de relations sociales possibles. Laissés à eux-mêmes, le génie et le vouloir, ne franchissant point les frontières de l'immanence de l'âme intemporelle, sont aussi stériles que le rêve ou la folie. Grâce à Dieu, les esprits incarnés disposent du merveilleux pouvoir de si bien compénétrer certains éléments de la matière inerte qu'ils en sont les auxiliaires des œuvres les plus subtiles.

Au nom de quoi a priori refuserions-nous au Fils de Dieu le droit de se servir, pour nous communiquer sa propre vie, des procédés mêmes employés par nous pour transmettre nos pensées et exercer notre action ? Certes, sa Toute-Puissance Lui permet d'agir autrement et son Action sanctificatrice déborde le cadre sacramentel. Il n'en reste pas moins que ce dernier représente le procédé auquel Il attache une importance majeure. Il nous est le mieux adapté. Sa structure l'harmonise au style des insertions de l'esprit dans le temps qui nous sont les plus familières. Enfin et surtout, cette « économie » procure au Fils de Dieu la joie d'utiliser ses expériences de Fils de l'Homme. Au sein de sa Gloire et au cœur de son Eternité, le Verbe sanctificateur continue d'éprouver la noble fierté du travail et de vivre ses sentiments de jeune artisan de Nazareth.

LE SECRET DES SACREMENTS

I

LE LANGAGE — LA MATIÈRE AU SERVICE DE L'ESPRIT

Ne pouvoir directement communiquer d'âme à âme est une imperfection auquel le langage n'apporte qu'une consolation partielle. Et cependant ce dernier représente un privilège grandiose.

Sous ses allures quantitativement insignifiantes, la parole, écrite ou orale, exerce en bien comme en mal, une influence autrement redoutable que celle des puissances cosmiques. Elle naît de bien plus haut que le firmament, va plus loin que le vent, traverse plus d'obstacles que le radium, obtient des résultats autrement grandioses que ceux de la tempête ou du soleil.

Que ne lui confions-nous ? La vérité et le mensonge, la tendresse et la haine, l'espérance et le désespoir, l'admiration et le mépris, tout est par lui reçu, capté, transmis. Par lui je me confie, supplie, exige, aide, console, déchire, fais mal, éclaire, trompe. Sans rien trahir ni déformer, mon langage traduit ce que je veux ou cherche à être pour autrui. Il est aussi divers, complexe et changeant que moi. Comment cela peut-il se faire ? D'où me vient cette aisance — dont je n'ai même plus conscience — à l'employer ainsi ?

*
**

Tout le secret réside en la nature même du langage, laquelle consiste en ceci que la matière sonore ou linéaire qui lui sert de corps est traitée en remplaçante d'autre chose qu'elle-même. Elle reçoit de l'esprit une investiture qui, lui conférant une valeur représentatrice, fait d'elle un « signe », un suppléant sonore ou visible, capable comme tel d'aller frapper autrui, mais dans lequel l'esprit découvre une réalité différente.

Le langage représente l'ensemble des sons ou des représentations graphiques réservées à la fonction de signifier. Quelques traits extérieurs les distinguent des autres sons ou traits : les mots ont une modulation et les tracés une forme particulières. Ce sont là des combinaisons purement arbitraires et qui supposent un accord collectif. Mais que de tâton-

nements, de génie exigent l'invention et la mise au point d'une langue !

Nous sommes aux antipodes de l'improvisation et du n'importe quoi. Le choix des signes parlés ou écrits doit satisfaire des exigences et obéir à des conditions rigoureuses. Il les faut assez variés pour n'être point confondus entre eux ; assez précis pour être d'emblée reconnaissables ; assez harmonieux pour ne point choquer, enfin et surtout assez simples pour être à la portée du plus grand nombre...

Sous peine de devenir impraticable, la multiplicité des signes dont se compose tout vocabulaire, doit rester limitée, donc en disproportion numérique manifeste avec les choses à exprimer. D'où le problème nouveau, combien délicat, de la signification « indirecte ». Par des arrangements et des combinaisons de signes connus, l'on arrive à orienter les esprits vers des significations autres que le sens premier !

Or l'extraordinaire de l'art du langage est que, pour amener les esprits à accepter ce qu'il pense, à voir ce qu'il sait, celui qui parle ou écrit ne dispose d'autre moyen que l'agencement même des signes ! Il lui faut donc, dans le choix de ces derniers, tenir compte à la fois et de l'exactitude avec laquelle ils traduisent ce qu'il entend exprimer, et de la connaissance qu'ont d'eux ses auditeurs. Quoi qu'on ait pu, à ce sujet, dire ou écrire, le critère le plus authentique du « talent verbal (oratoire ou littéraire) réside dans le pouvoir de rendre intelligible une vérité à quelqu'un qui l'ignorait. Le cliquetis verbal n'a rien à voir ici. Il étonne sans instruire. Trop ésotérique le langage manque de précision. Seul réussit qui sait demeurer accessible, paraître simple. Les raffinés peuvent sourire. Il dispose d'un pouvoir aussi effrayant que merveilleux. Il détient la clé souveraine de la compréhension, et par elle, celle des cœurs. Il marque et pétrit les esprits. Pour le meilleur ou pour le pire, il est le maître...

*
**

Nous comprenons dès lors pourquoi Jésus a choisi, pour compléter et expliquer les sacrements, des formules faites de paroles très simples, tout ordinaires, dont les gestes, en les mimant, souligneraient encore le

LE SECRET DES SACREMENTS

sens. A ces paroles et mouvements Il confère une signification plus haute que celle de leur sens courant. Mais Il prend soin que cette signification divine soit la transposition — et comme la projection dans l'ordre surnaturel — de celle qui nous est déjà familière. Ce parallélisme ne peut que faciliter la saisie de l'intention du Sauveur.

A tout prendre ce procédé n'a rien d'étrange. Qu'obtiendraient, sans lui, en même temps que les poètes et les penseurs, tous ceux qui traitent de l'invisible ? Le Fils de Dieu fait Homme n'a-t-Il point le droit d'emprunter cette voie des symboles dont l'expérience nous a, depuis toujours, appris l'inévitable nécessité ?

II

LA MATIÈRE, ALLIÉE DE L'ACTION

Nos relations avec la matière inerte — et ses ressources — passent par des stades si variés qu'ils vont du tremblement à la désinvolture. Non encore disciplinée, elle est une force dont on se méfie et qu'on ménage. Asservie, elle est un instrument dont on use sans y prendre garde. Et cependant cet usage suppose, de la part de l'esprit, une lutte et une victoire qui n'ont rien de banal.

L'« humanisation » première du matériau, en quoi consiste la confection ou fabrication de l'instrument a pour origine la saisie de l'utilité de ses ressources, c'est-à-dire leur relation avec telle ou telle branche de l'activité. Elle a exigé des qualités d'observation, de patience, d'adresse et de ruse qui, pour ne relever que de l'ordre très humble du « métier », n'en constituent pas moins une manifestation d'authentique plénitude humaine.

Mais autre chose est préparer la matière, autre chose s'en servir ! L'instrument le plus parfait n'est rien sans l'artiste qui l'anime. La matière ne devient l'associée que de qui sait la capter, de qui possède ce que, faute de mieux, l'on nomme le talent ou la virtuosité. Alors, au sens plénier du mot, elle devient vraiment « instrument », c'est-à-dire vivante prolongation des mains, et, à travers elles, de l'esprit et du cœur. Elle

fait littéralement corps avec l'artiste, non seulement pour être animée par lui mais encore pour le servir, car à l'action même qui la sublimise elle contribue positivement, la marquant de sa propre substance. Selon qu'il passe par un bistouri, une flûte ou un pinceau, le même effort musculaire nerveux aboutit à des résultats fort divers...

Mais cette association prodigieuse reste précaire : elle ne dure que le temps de l'action. Dès l'instant où il suspend son effort, l'artiste cesse de vivifier son instrument lequel retombe aussitôt dans la banalité des objets de catégorie semblable. Le premier retourne à son impuissance et le second à sa matérialité. Seule l'action qui les rend solidaires permet leur accomplissement mutuel. Par elle et en elle, l'homme doit à l'instrument de pouvoir exercer efficacement sa dignité de cause, mais, de son côté, l'épaisse et grossière matière devient la très docile participante et servante de l'esprit et du vouloir...

*
**

Ce sont là des faits que, sur le plan humain, nul ne songe à contester. De simples matériaux de métal ou de bois, agencés d'une certaine manière, et comme tels devenus flûte ou violon, un artiste exerce une action qui atteint la source des larmes ou de la joie, du trouble ou de la sérénité. Que ne peut le Fils de Dieu lorsqu'Il utilise des réalités dont, les ayant créées, Il connaît mieux que tout artiste au monde, les possibilités ?

Qu'importe en somme leur apparente disproportion d'avec les résultats cherchés ! En ce genre d'action, le but atteint est moins fonction de la qualité matérielle des réalités employées que du savoir et de l'habileté de l'artiste. Alors qu'un médiocre gâche les virtualités d'un instrument merveilleux, un grand virtuose tire d'un matériel quelconque un rendement bouleversant. Dans le cas des sacrements, les circonstances sont telles qu'au moins du point de vue de leur agencement, les causes d'échec se trouvent écartées. Les réalités employées le sont en leur fraîcheur native. Comment trahiraient-elles le Souverain Pouvoir qui s'en empare ?

LE SECRET DES SACREMENTS

III

RÉALITÉ ET DISCRÉTION DE L'ACTION DE JÉSUS-CHRIST

Si éclairant qu'il soit, tout rapprochement comporte des mises au point indispensables. Celui des sacrements avec nos instruments familiers ne saurait comporter les imperfections et les risques qui sont l'inévitable rançon de toute fragilité humaine.

Ordonné, de par sa structure même, à une fonction précise, l'instrument m'indique à quel genre d'action va se livrer celui qui le saisit. Il ne me permet cependant pas de prévoir à coup sûr le succès de son entreprise ! Celui-ci dépend de cette vivante inconnue qu'est l'artiste lui-même. Quels que soient son talent, son assurance ou son génie, il ne saurait, à moins d'être inconscient, répondre entièrement de lui. Pour tout être au monde, l'avenir, même immédiat, est incertain.

Il va sans dire qu'au sujet de Jésus-Christ, de telles incertitudes sont sans fondement. Il n'est à la merci ni de ses nerfs, ni de l'ambiance. Son action souveraine échappe aux vicissitudes des talents humains. Il est le seul dont le pouvoir soit au niveau de son amour. Je puis donc me fier sans réserve aucune aux indications contenues en chacune des réalités employées dans les divers sacrements. L'effet réalisé sera bien celui qu'elles m'annoncent. La grâce sanctifiante m'y est conférée pour me purifier, me fortifier, me nourrir, me pardonner, m'apaiser, m'ordonner ou consacrer mon serment.

Telles sont, en leur diversité complémentaire, les modalités de l'action dont, de par leur texture même, les sacrements nous indiquent que leur Auteur entend nous faire bénéficier. De l'ampleur et de la profondeur de ces interventions, l'Église catholique enseigne qu'à la différence de ce qui se passe dans la plupart de nos relations humaines, la mesure est avant tout fonction de l'initiative et de la libéralité du Partenaire principal, Jésus-Christ.

Ici, en dépit de la sincérité de notre foi, nous avons peine à échapper à certains doutes, résultats souvent inconscients d'expériences amères.

L'intérêt ne préside-t-il pas à la plupart de nos échanges ? Rares sont les « gestes » et les dons non strictement calculés sur les mérites ou les droits d'autrui ! Mais il existe, grâce à Dieu, fût-ce dans les relations humaines, des cas qui ne relèvent point de la justice exacte et dure. Et c'est à leur lumière qu'il nous faut comprendre la munificence de l'apport du Christ en ces échanges vivants que sont les contacts sacramentels.

Il est l'Ami royal qui entend combler son ami deshérité. Or l'amitié a pour effet de purifier les rapports des mille complications qu'engendrent la susceptibilité, la jalousie ou la défiance. Quand deux amis se rencontrent, la sincérité de leur tendresse, leur mutuelle joie de se retrouver, la certitude paisible de leur dévouement réciproque les portent bien au delà de la gêne ou de l'embarras. A cela se reconnaît l'amitié vraie qu'elle n'éprouve aucun besoin d'excuser ses avances, de défendre ou de souligner la pureté de ses intentions. Les rapports d'amis authentiques sont, non sous le signe d'une politesse prudente et guindée, mais d'une simplicité qui, aux antipodes de celle inspirée par le sans-gêne vulgaire, respecte les plus délicates nuances du tact.

Il n'est, entre eux, question de secours ou de cadeaux, d'aide ou d'aumône, mais de partage et de mise en commun où le calcul n'a rien à voir. Essentiellement « imprudente », l'amitié ignore ce qu'elle donne ou reçoit, son avoir et son dû. Elle néglige d'en compter la valeur marchande, mais non cette autre valeur, plus secrète parce qu'impondérable, qui à ses yeux fait tout leur prix. Un « rien » donné avec tendresse est pour elle un trésor. Un simple merci illuminé d'un sourire né du cœur, la paye au centuple de fatigues immenses. Un simple mot, un seul silence ont plus d'importance que les cadeaux les plus somptueux. L'entretien dans un regard d'une certaine qualité de lumière ou de flamme la fait consentir à des sacrifices sans nom.

Une sagesse étroite et méticuleuse ne voit en tout cela que folie. Elle parle raison, discute chiffres, déplore *ut quid perditio, hæc* — à quoi bon ce gaspillage ? — sans arriver à comprendre qu'il est des gestes et des mots dont l'obtention est plus précieuse qu'un empire. Comment pour-

LE SECRET DES SACREMENTS

rait-elle admettre l'ardente préoccupation de Jésus-Christ de profiter de la bonne volonté actuelle que suppose, chez les siens, leur acceptation à son invitation sacramentelle, pour les envahir et les combler de son Amour ? Contre tous ceux qui doutent des lois même de l'amour, l'Eglise catholique, fidèle au sens profond de l'Incarnation, affirme que dans et par ses sacrements le Christ sanctifie les siens au delà des mérites de leurs dispositions actuelles.

*
**

Il est vrai, hélas ! que des faits nombreux semblent infirmer cette assertion. Loin de toujours engendrer la sainteté, la pratique des sacrements paraît compter plus d'échecs ou de demi-échecs que de réussites. Cela signifie-t-il nécessairement que les promesses du Christ soient un leurre ? Autant vaut nier le génie d'un virtuose sous prétexte que son auditoire bâille ou somnole !

En réalité l'existence même de ces échecs prouve moins l'impuissance de l'action du Christ que son respect à notre endroit, son indéfectible fidélité à sa « politique » avant tout inspirée par l'amour. Disposant de la Toute-Puissance, il lui eût été aisé de nous mener et pétrir à sa guise. Mais à une sanctification ainsi conférée nous n'eussions point pris une part active. Elle eût été plus imposée que consentie.

A ce genre d'investiture Dieu a préféré les risques d'un dialogue où nous aurions à exercer notre essentielle dignité de créatures intelligentes et libres. La chose est à ses yeux si importante qu'Il a accepté de connaître les vicissitudes des amours dont tant sont incompris, repoussés et bafoués.

Des grands amours Il adopte la discrétion humble et poignante : il soumet ses dons les plus admirables à notre bon vouloir. Il n'exige de ceux qui l'abordent qu'une foi attentive et un désir sincère, cette élémentaire ouverture surnaturelle que l'Eglise nomme « l'intention droite ». Comment, sans ce minimum, un contact vivant saurait-il s'établir, l'action du Christ s'exercer ? Si l'âme ne les accompagne, les gestes machinaux et stériles, réalisent un rapprochement de pure juxtaposition.

Je suis donc averti : les sacrements n'ont rien de rites magiques. Je ne saurais les aborder en aveugle ou en inconscient. Si gratuits qu'ils soient, ils diffèrent des interventions miraculeuses reçues à l'improviste. Leur Auteur les a ainsi agencés qu'ils exigent de ma part un effort de l'intelligence et du vouloir. Loin de me permettre une désinvolture arbitraire, leur nature même m'indique les dispositions précises que le Sauveur attend de moi.

Qu'irai-je Lui reprocher de ne point tout faire à ma place, de ne point me dispenser de l'effort ? Ne sais-je pas, par expérience, qu'il n'est de contact fructueux que préparé ? Je reçois d'autrui dans la mesure de mon attention. Or cette adaptation intérieure dépend surtout de moi ! Nul ne peut à ma place rassembler mes pensées, orienter mon cœur, contrôler mes réactions, chasser les distractions. Si je veux, autant que faire se peut, m'enrichir et me laisser imprégner de ce qui m'est présenté, proposé ou offert, je dois au préalable m'y disposer activement : me « recueillir ».

Telle est la loi qui régit l'efficacité des « sacrements de la foi ». Leur structure même, tout entière fondée sur le symbole, requiert que soit dépassée la matérialité de leurs apparences immédiates. La découverte de leur « secret » suppose la fidélité intérieure à l'orientation et au mouvement qu'indiquent et amorcent les « signes ». Les paroles même qui les accompagnent, en en précisant le sens voulu par le Christ, dissipent toute incertitude et écartent toute équivoque. Mais ceci exige la foi en Jésus-Christ, aussi nécessaire à qui pratique les sacrements que le sens de la poésie à qui déchiffre des symboles et celui de l'ouïe à qui écoute à un concert.

Ch.-D. BOULOGNE, O. P.

L'empereur Tibère et Jésus

Lorsqu'on étudie le procès de Jésus, on ne peut oublier que Tibère a été, selon l'expression de G. Papini, le « César du crucifiement ». Livré aux Juifs par le procureur Ponce-Pilate, c'est par Tibère finalement que Jésus a été condamné. Or, nous n'avons aucun document qui nous renseigne directement sur l'attitude de l'empereur dans cette importante affaire. Tibère a-t-il seulement été au courant ? Il se trouve des historiens pour en douter sérieusement. Retiré dans l'île de Capri, depuis l'année 26 jusqu'à sa mort en 37, Tibère pouvait ne pas être bien renseigné, soit que les communications fussent difficiles, soit qu'il se désintéressât progressivement des affaires de l'Etat. Du reste, il n'est pas certain que le sénat lui-même ait été saisi de tout. Nous ne savons pas bien si les gouverneurs étaient tenus d'envoyer à Rome des rapports détaillés sur tout ce qui se passait dans leur province. Le procès de Jésus, si important qu'il soit et si étrange que cela nous semble, aura pu n'être aux yeux de Pilate qu'une simple opération de police courante. Il devait y avoir très souvent, dans toutes les provinces, des actions judiciaires engagées contre des sujets, dont le sort avait d'autant moins d'importance qu'ils n'avaient pas le titre de citoyen romain. On peut douter que tous ces dossiers aient été envoyés à Rome¹. Un obscur paysan de Galilée sème la discorde parmi ses compatriotes. On amène au gouverneur cet illuminé qui se dit Fils de Dieu et roi des Juifs ; le gouverneur le condamne pour apaiser la fureur populaire ; quel retentissement cette affaire devait-elle avoir à Rome ? Le silence des contemporains nous renseigne assez bien là-dessus².

Pourtant il y a des doutes qui subsistent. Les historiens du temps n'ont guère eu accès aux archives de Rome. On sait qu'Auguste, annulant une décision de César, avait interdit la publication des procès-verbaux des séances du sénat, *auctor fuit... ne acta senatus publicarentur*³. C'est seulement par une faveur très rare que ces actes ont pu être communiqués, de loin en loin, à un historien très en crédit⁴. Tacite lui-même,

malgré ses bonnes relations avec Nerva et Trajan, ne paraît pas avoir obtenu communication de ces actes⁵. Quant aux archives impériales, elles n'étaient même pas ouvertes aux sénateurs et l'on se demande si l'historien Flavius Josèphe, bien qu'il fût rallié aux Romains, écrivain officiel et agent de Titus, a été mis dans leur secret. Titus pouvait toujours se méfier de Josèphe qui restait Juif et dont l'œuvre est quand même une apologie du judaïsme⁶.

Le silence des historiens n'indique donc pas l'inexistence des documents. D'autre part, pour ce qui concerne Tibère, Salomon Reinach soulignait jadis avec à-propos ce qu'il appelait la « curiosité » de l'empereur. Il notait, à la suite de Suétone, le soin que prenait Tibère à s'informer de tout ce qui se passait dans l'empire, se faisant adresser des rapports sur tous les sujets. Suétone ajoute qu'il ne gardait pas pour lui tous ces rapports, mais qu'il les portait à la connaissance du Sénat. On ne croit plus aujourd'hui que Tibère ait négligé le gouvernement, malgré la retraite de Capri.

I LES ACTES DE PILATE

Ce qui n'est pas douteux c'est que, vrais ou faux, il existe une longue tradition des *Actes de Pilate*⁷. On appelle ainsi les documents que Pilate a pu rédiger à l'occasion du procès de Jésus : soit un ordre d'arrestation, soit le texte de la condamnation à mort, soit une ou plusieurs lettres adressées à l'empereur lui-même sur Jésus et sur les circonstances qui ont entouré sa mort. Ainsi, par exemple, l'épître dite de *Lentulus* nous donne un portrait physique et moral de Jésus qui aurait figuré dans le mandat d'arrêt lancé contre lui et viendrait des actes de Pilate. Tant que la liste des procurateurs de Judée fournie par Flavius Josèphe était incomplète, on a pu penser que Lentulus était l'un d'eux. Aujourd'hui on croit plutôt que l'épître de Lentulus est un apocryphe qui n'est pas antérieur au XIII^e siècle. Dans le petit ouvrage dont je parlerai plus loin, l'abbé Decorde reproduit une lettre « écrite de Jérusalem par Pilate à Tibère et ensemble à tout le sénat de Rome touchant N.-S. J.-C. »⁸. Bien qu'il s'agisse

ici de Pilate et non de Lentulus, les deux textes sont proches parents. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer avec l'épître bien connue qui est transcrite par Collin de Plancy, Boyer d'Agen et bien d'autres.

A vrai dire, la tradition des actes de Pilate remonte beaucoup plus loin. La première mention s'en trouve au II^e siècle dans une Apologie adressée par saint Justin, martyr « à Antonin le Pieux, à Marc-Aurèle, à Lucius Verus, au sénat et à tout le peuple romain ». Il s'agit d'un rapport de Pilate à Tibère sur le procès de Jésus. Justin déclare que ses lecteurs peuvent s'informer « dans les actes » de ce qui s'est passé sous Ponce-Pilate⁹. Il n'indique pas s'il a lui-même pris connaissance de ces documents. Tertullien, l'évêque de Carthage, est le second à faire mention d'un rapport que Pilate aurait adressé à l'empereur¹⁰. On peut donc penser que, s'il y a une légende qui présuppose les actes de Pilate, elle a dû se faire jour dans les années qui vont de Justin à Tertullien¹¹. Tertullien se représente le rapport de Pilate moins comme une relation du procès de Jésus que comme une véritable apologie de la religion chrétienne que Pilate, *jam pro sua conscientia christianus*, déjà chrétien de cœur, aurait adressé à l'empereur.

A quel texte Tertullien fait-il allusion ? On a cru qu'il s'agissait d'une œuvre chrétienne rédigée dans un but apologétique. Salomon Reinach suppose que les défenseurs du christianisme, dans la polémique engagée contre les païens, avaient à leur disposition des recueils de textes parmi lesquels se trouvait, par exemple, la réponse de Trajan à Pline au sujet des chrétiens de Bithynie. Un savant du nom de Rendel Harris a reconstitué des *Testimonia adversus Judæos* qui devaient servir à réfuter les objections des Juifs. On expliquerait ainsi les redites que l'on croit trouver d'une Apologie à l'autre, qui ne sont pas des emprunts, comme on a pu le penser dans le cas de Minucius Felix et de Tertullien, mais viennent de la consultation d'une source commune. Stulken, en 1924, supposait que la lettre de Pilate à Claude qui figure dans les *Acta Petri et Pauli* avait été connue de Tertullien et que c'est à elle qu'il fait allusion dans l'*Apologétique*¹².

Dans son *Histoire Ecclésiastique* Eusèbe cite le passage de Tertullien mais lui non plus ne paraît pas avoir connu le document dont il parle¹³. A partir du Ve siècle, il y a toute une littérature d'actes de Pilate. Elle jouira d'une grande popularité au moyen âge, sous la forme, par exemple, que lui donne l'Évangile de Nicodème, où Pilate est appelé *incirconcis dans la chair mais circoncis dans le cœur*¹⁴, ce qui rappelle le *jam pro sua conscientia* de Tertullien. Epiphane a connu les actes de Pilate¹⁵. Ils ont pris d'ailleurs des formes différentes, du côté des chrétiens et du côté des païens. Eusèbe parle d'une catégorie d'actes qui étaient remplis de blasphèmes contre le Christ¹⁶. Ce sont les *Acta Pilati* que l'empereur Maximin Daia fit publier en 311 et auxquels il assura la plus large publicité en ordonnant aux maîtres d'école de les faire lire aux enfants. Il va sans dire qu'ils étaient dénués de tout caractère historique ; mais nous verrons que tout le monde n'est pas de cet avis.

II L'APOTHÉOSE DE JÉSUS ET L'EXPULSION DES JUIFS

Tertullien raconte une anecdote extraordinaire : « Tibère, sous qui le nom chrétien entra dans le siècle, ayant appris de Syrie-Palestine ce qui en avait révélé l'origine divine, saisit de ces nouvelles le Sénat (*detulit ad Senatum*) en vertu de la prérogative de son suffrage (c'est-à-dire du privilège d'exprimer le premier son opinion¹⁷. Tibère aurait tout simplement proposé d'inscrire le nom de Jésus parmi les autres dieux du panthéon romain. Le sénat rejeta sa demande parce qu'il ne l'avait pas approuvée lui-même (*quia non ipse probaverat*) ; mais Tibère persista (*in sententia mansit*) menaçant de sa colère les persécuteurs des chrétiens¹⁸. Tibère proposant Jésus à l'adoration des Romains, voilà qui est troublant pour l'imagination !

Cela paraît si invraisemblable que bien des historiens n'ont même pas pris la peine de s'y arrêter. Emmanuele Ciaceri déclare qu'il lui aurait été bien agréable de pouvoir montrer de quelque façon que le dernier et le plus grand mérite de Tibère a été de se montrer disposé à reconnaître la divinité du Christ et d'interdire la persécution de ses dis-

L'EMPEREUR TIBÈRE ET JÉSUS

ciplés¹⁹. Il discerne volontiers des « traits chrétiens » dans la personnalité de l'empereur²⁰ et commente son attitude hospitalière à l'égard des dieux et des cultes d'après le texte de Suétone : *circa deos ac religiones negligentior*²¹. Mais il s'agit, selon lui, d'une tradition postérieure au règne de Titus, et par conséquent sans grande valeur. D'autres auteurs se sont intéressés à la question. Je n'ai pu me renseigner sur l'opinion de G. Marra²². Mais le grand écrivain Giovanni Papini se déclare prêt à croire ce que raconte Tertullien²³.

Il est vrai que l'anecdote se retrouve ailleurs : chez Eusèbe, qui la reproduit en l'amplifiant un peu et cite à ce propos la traduction grecque de Tertullien qu'il avait à sa disposition²⁴ ; chez Orose, dans son *Histoire*²⁵ et jusque dans celle de Grégoire de Tours²⁶.

Où Tertullien l'avait-il trouvée ? Il est peu probable qu'il l'ait inventée. Le texte fait une allusion précise au droit de prérogative de l'empereur, et, c'est bien le plus inattendu : le Sénat refuse d'admettre Jésus au nombre des dieux parce qu'il n'a pas pris lui-même cette initiative qui lui revient de droit, ou parce qu'il n'a pas été préalablement saisi de l'affaire, c'est-à-dire nullement par incrédulité, mais par un mouvement d'amour-propre blessé. On a été justement frappé par la précision de ces indications sur la procédure romaine. Outre qu'il était incapable d'une fraude, l'évêque de Carthage, connu il est vrai comme légiste, restait un Africain peu au courant de la vie politique de Rome. Reinach croit donc qu'il a trouvé ces renseignements dans quelque écrit rédigé à Rome à l'intention d'un cercle de gens informés des usages que nous appellerions parlementaires. Il reste que la phrase sur la menace de Tibère, à l'endroit des accusateurs des chrétiens, a paru absurde, parce qu'il n'y avait pas encore de chrétiens sous Tibère²⁷.

Un autre article de Salomon Reinach a fait rebondir la question²⁸. Il avait remarqué dans Suétone le texte suivant : *Cum Senatus consultum per discessionem forte fieret, transeuntem eum (sc. Tiberium) in alteram partem, in qua pauciores erant, secutus est nemo*²⁹. Il s'agit d'une séance du Sénat, où, dans un vote ouvert, les sénateurs se rangeant de

chaque côté de la salle pour indiquer leur opinion, l'empereur Tibère s'est trouvé du côté de la minorité, ce qui est sûrement un cas unique dans l'histoire impériale. Quelle grave question a pu faire l'objet de ce vote mémorable ? Suétone ne le dit pas. Ne s'agirait-il pas justement de la proposition au sujet de Jésus que Tertullien nous a fait connaître ? Conjecture ingénieuse, avancée par Reinach, mais insuffisamment appuyée par les sources.

Il n'empêche que les conjectures devaient aller encore beaucoup plus loin. On parlait beaucoup, à ce moment, des nouveaux textes de Flavius Josèphe découverts en Russie et exploités par l'historien allemand Robert Eisler. Ce dernier s'appuyait sur le témoignage concernant les actes de Pilate et datés par Eusèbe de l'an 21, pour abaisser d'une douzaine d'années la mort de Jésus et croyait trouver la confirmation de cette hypothèse en examinant la place occupée, dans les manuscrits de Josèphe, surtout les manuscrits slaves, par les passages relatifs au Sauveur³⁰. Reinach était fort disposé à accepter cette nouvelle théorie, parce que, selon lui, les actes publiés par Maximin Daia, émanant de la chancellerie impériale, ne pouvaient avoir été des faux³¹. Quel intérêt y avait-il à faire mourir Jésus en 21 et non en 33 ? Cela permettait aux partisans du « messianisme politique » de rapprocher sa mort de l'expulsion des Juifs de Rome par Tibère.

Josèphe et Tacite nous disent en effet qu'en l'an 19 on a arrêté à Rome deux Juifs qui s'étaient fait donner par une dame romaine de l'or et de la pourpre, soi-disant destinés au Temple de Jérusalem, qu'ils se seraient appropriés au lieu de les consacrer à ce saint usage. Là-dessus Tibère a ordonné l'expulsion des Juifs de Rome. Tous les Juifs ? Le texte n'est peut-être pas assez catégorique mais il semble qu'il se soit agi d'une mesure générale, peu proportionnée à la gravité de l'offense³². Eisler suppose que les rabbins quêteurs voulaient de l'or et de la pourpre (ils ne demandaient pas d'argent) pour en habiller le Messie, roi d'Israël. Il voit donc là un début d'agitation messianique, *repressa in præsens*, comme dit Tacite, et associe la mort de Jésus — en 21 selon lui — à la

L'EMPEREUR TIBÈRE ET JÉSUS

répression de ce mouvement qui, né en Palestine, commençait à gagner la capitale. Ces fantaisies n'ont plus besoin d'être réfutées. Chaque fois que la discussion recommence, c'est toujours parce qu'on veut jeter dans le débat des textes qui, depuis des siècles, ont été considérés comme apocryphes³³.

III VÉRONIQUE

Nous voyons tout de même comment la tradition mêle volontiers le nom de Tibère à l'histoire de Jésus, par un mouvement qui est après tout, bien naturel. Une légende fort ancienne fait venir Véronique auprès de Tibère malade. Un littérateur français du nom de Boyer d'Agen a publié un roman peu recommandable qui s'intitule « Ave Cæsar, d'après un rapport authentique de Pilate à Tibère sur la vie et la mort de Jésus, extrait du fonds vatican »³⁴. Le texte de ce rapport est reproduit, en latin et en français, dans une préface où l'auteur nous explique, entre autres choses, comment un texte peut être à la fois authentique et apocryphe ! Le roman est l'histoire d'un jeune Gaulois nommé Manlius qui voyage en Italie et y rencontre une courtisane lassée des plaisirs de ce monde. Manlius s'éprend d'Ahénabarba et la ramène dans le sentier de la vertu. Passe par là Lazare — accompagné de ses sœurs et de Véronique — qui les unit dans le lien sacré du mariage. Toute la troisième partie du récit est consacrée à une visite que rendent à Tibère Véronique et les amis de Jésus. Appelés par l'empereur malade, ils voyagèrent vers Capri pour lui raconter la Passion du Sauveur et lui présenter le voile de la Sainte Face dont la vue le guérit. Le voile est appelé le « véronicle », d'un néologisme qui vient de « vera icôn » (la vraie image), et qui a fourni son nom à Véronique, après le miracle dont elle a été favorisée ; car elle s'appelait d'abord Séraphia.

Cette légende n'a pas été inventée par Boyer d'Agen. Elle a une longue histoire et on la suit à travers Ferrari, Philippe de Bergame et bien d'autres auteurs³⁵. Boyer d'Agen cite à plusieurs reprises un récit de la *Douloureuse Passion* qui est évidemment celui de Sœur Catherine

Emmerich. On se demande pourquoi il ne la nomme pas, car il lui fait de larges emprunts. Or, dans les révélations de Sœur Emmerich, recueillies par Clément Brentano, on lit, à la date du 2 août 1821, ce qui suit : « Trois ans après la mort du Sauveur, l'empereur romain envoya un de ses officiers à Jérusalem pour recueillir tout ce que l'on disait touchant la mort et la résurrection du Sauveur. Cet officier emmena avec lui à Rome Nicodème, Séraphia et un parent de Chusa, le disciple Epaphros. Je vis Véronique conduite au palais de l'empereur. Celui-ci était malade... outre le Saint Suaire, Véronique avait avec elle un linge qui avait servi à la sépulture du Sauveur... il lui suffit de le regarder pour recouvrer la santé »³⁶.

Le rapport de Pilate à Tibère extrait du fonds vatican est commenté, d'après Mgr Alphonse Paleoti, archevêque de Bologne et auteur d'une étude sur le Saint Suaire³⁷. Or, Mgr Paleoti écrit de son côté : *Dicitur Pilatus se Roman contulisse atque, ut gratiam apud Cæsarem iniret, illi velamen attulisse in quo Christus faciem suam, Veronica exhibente, impresserat.* D'après ce texte, c'est Pilate lui-même qui apporte le voile de la Sainte Face à Tibère, et c'est pour obtenir de lui sa grâce. Il n'est pas dit que Véronique l'accompagnait. Cette version serait plus vraisemblable, si Josèphe ne disait pas expressément que Pilate est rentré à Rome quelques jours après la mort de Tibère, ce qui lui permit d'échapper à des poursuites judiciaires qui, du reste, n'étaient pas en rapport avec la condamnation de Jésus.

IV LES TEXTES

Mgr Paleoti cite à son tour Sixte de Sienne, auteur d'une *Bibliotheca Sancta* où se trouvait le fameux texte du Vatican³⁸. Sixte de Sienne transcrit le passage de Tertullien que nous connaissons, puis il ajoute : *Hoc solum boni inter tot tantaque mala Pilatus fecit, quod epistulam Tyberio imperatori scripsit in qua Christi innocentiae testimonium reddidit.* Le fait est que dans sa lettre à Tibère, Pilate défend Jésus. Il termine en disant : « C'est pourquoi j'ai écrit ces choses afin que, si l'on entend les

L'EMPEREUR TIBÈRE ET JÉSUS

sottises ou les mensonges des Juifs, on n'y ajoute pas foi ». Il s'excuse sur le fait que, trompé lui-même par les « persuasions » (des Princes des Prêtres), il a ajouté foi à leur querelle et leur a rendu l'accusé (*ipsis tradidi*) pour qu'ils le traitassent comme ils l'entendraient. Il ajoute qu'ils le crucifièrent, ce qui est la plus étonnante affirmation du texte³⁹.

Cet apocryphe n'est pas le seul de son espèce. Encore aujourd'hui on peut en lire un certain nombre⁴⁰. Tout récemment, M. Edmund F. Sutcliffe a étudié un document qui vient des archives de Simancas (en Espagne) et commence par la mention que voici : « Copie de la sentence rendue par Pilate contre le Christ, Notre-Seigneur, trouvée dans la ville d'Aquila, dans les Abruzzes, en l'an 1580, parmi des marbres antiques, où furent trouvées deux boîtes dont l'une en fer, dans laquelle se trouvait une feuille de parchemin couverte de caractères hébreux ». Le texte a été traduit en italien par un Espagnol qui connaissait évidemment très mal l'italien. Il est rempli de passages intraduisibles et de notations invraisemblables⁴¹.

Il conviendrait de rapprocher ce document d'une autre « Condamnation à mort de Jésus-Christ » publiée en 1854 par l'abbé J.-E. Decorde⁴². Certaines ressemblances entre les deux textes m'ont beaucoup frappé. Dans les deux cas il est question de la dix-septième année du règne de Tibère, du vingt-cinquième jour de mars, de Ponce-Pilate gouverneur de la Basse-Galilée (*reggente della bassa galilea*). Dans les deux cas il est fait défense à toutes personnes d'empêcher la mort de Jésus et mention de la porte par laquelle le condamné sortira de la ville : cette porte recevant d'ailleurs des noms différents. Enfin les deux textes se terminent par les noms des témoins qui ont signé la sentence : on rapprochera aisément Daniel Bobani, pharisien, et Ravan Daniel Rabani.

Le texte de l'abbé Decorde est accompagné du commentaire suivant : cette sentence est gravée sur une lame d'airain ; sur le côté sont écrits ces mots : « Pareille lame est envoyée à chaque tribu ». L'auteur explique ainsi sa découverte : la lame d'airain a été trouvée dans un vase de marbre blanc lors des fouilles faites en la ville d'Aquila, en 1280⁴³.

L'identité du lieu de la découverte et la ressemblance entre les dates, 1280 et 1580, ne manqueront pas de frapper M. Sutcliffe. La parenté des deux textes me paraît évidente. Elle ne milite pas pour leur authenticité, mais ils dérivent sans doute d'un seul original, bien qu'ils soient, à vrai dire, assez différents. Il doit y avoir encore dans les bibliothèques européennes, d'autres manuscrits de la même famille.

CONCLUSION

Finalement, nous n'avons pas trouvé de faits certains, dans notre brève enquête sur les relations de Tibère et de Jésus. A côté de données historiques insuffisamment appuyées par les sources, des légendes, ou en mettant les choses au mieux, des traditions transmises par des apocryphes. Grossièrement déformées par les siècles, elles ne sont pas nécessairement fausses ; ce qui paraît impossible, c'est de discerner sur quels fonds véridiques elles ont été construites. On sait le nombre d'anecdotes qui ont été brodées sur Véronique, sur Lazare et les saintes Marie, sur Nicodème, sur Pilate lui-même qui a fini par donner son nom à un ancien volcan où il aurait trouvé la mort. Quant à Tibère, les violentes discussions qui se poursuivent autour de sa personne nous font voir quel rôle peut laisser à l'imagination le mystère même dont il s'est délibérément entouré dans son palais de Capri. La personnalité de l'évêque de Carthage, l'optimisme même d'un écrivain aussi sérieux que G. Papini, suffiraient à nous faire accepter des affirmations un peu moins extraordinaires. L'historien, hélas ! se résigne mal à croire que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable !

Jean BERNIER

*Professeur d'Histoire ancienne
à l'Université Laval*

NOTES

1 G. Papini, *Il Cesare della Crocifissione*, N. Ant., 1934, CCCLXXI, pp. 40 à 56 ; S. Reinach, *Une séance du Sénat sous Tibère*, *Revue Historique*, CLXII, 1929, p. 95 ss. ; voir aussi l'article de Goguel cité plus loin, note 30.

2. Voir les textes de Pline, *Epist.*, X, 96 : *Carmen Christo quasi Deo*, commenté par Mohlberg (*Année Phil.*, XII, p. 381) ; de Suétone, *vie de Claude*, 25 : *Chresto impulsore*, commenté par E. P. (?). (*Dix ans de bibliogr. class.*, p. 1119) et par Jaune, dans les *Mélanges Bidez*, Bruxelles, 1934, pp. 531-553 ; et l'article de Labriolle, *infra* note 27.

L'EMPEREUR TIBÈRE ET JÉSUS

3. Suétone, *Auguste*, 36.
4. Mommsen, *Droit public*, III, 2, pp. 1017-1019.
5. Tacite, *Histoires*, IV, 40, ap. Ph. Fabia, *Les sources de Tacite*, p. 324.
6. Draguet, *Le Juif Josèphe témoin du Christ*, *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXVI, 1930, pp. 833-879.
7. Lipsius, *Die Pilatus Acten*, Leipzig, 1871 (peu accessible).
8. Voir infra note 42. Le manuscrit dans lequel se trouve la lettre était à la bibliothèque publique de Douai, portant le numéro 680 du catalogue et formant un volume in-4^o magno d'une écriture peu lisible du début du XIII^e siècle, M. Duthilleul, le bibliothécaire de Douai, pensait qu'il avait appartenu à la célèbre abbaye d'Anchin, près de Douai. Il fut reproduit par un grand nombre de journaux au mois de mars 1853.
9. Justin, première *Apologie*, 35, 9 ; 38, 7 ; 48, 3.
10. *Apologétique*, V, 21.
11. Pippidi, *Revue des Etudes Latines*, 1934, p. 471.
12. S. Reinach, *loc. cit.* ; il y a une tradition selon laquelle Jésus aurait vécu près de 50 ans et serait mort sous l'empereur Claude.
13. Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, II, 2.
14. *Evangile de Nicodème*, I, 2.
15. *Haer.*, 50, 1.
16. *Loc cit.*, IX, 5.
17. Tertullien, *loc. cit.*, V, 2.
18. *Ibid.*, XXI, 24.
19. Ciaceri, *Tiberio, il successore di Augusto*, p. 326.
20. *Ibid.*, p. 322.
21. Suétone, *Tibère*, 69.
22. G. Marra, *L'imperatore Tiberio et l'apoteosi di Cristo in un passo di Tertulliano*, *N. Cult.*, 1930, p. 2.
23. Supra, note 1.
24. Eusèbe, *loc. cit.*, II, 2.
25. Orose, VII, 4.
26. *Histoire des Francs*, I, 22.
27. P. de Labriolle, sur l'origine du mot *Christianus*, *Année Phil.*, VI, 393.
28. Supra note 1 ; du même, on lira : *Un texte de Tertullien dans les Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1929, p. 235.
29. Suétone, *Tibère*, 31.
30. Maurice Goguel, *Jésus et le messianisme politique — examen de la théorie de Robert Eisler*, *Revue Historique*, CLXII, 1929, p. 217 ss.
31. Reinach, *loc. cit.*
32. E. T. Merrill, *The Expulsion of the Jews from Rome under Tiberius*, 1919.
33. Goguel, *Le témoignage de la version slave de la « Guerre Juive » de Josèphe sur la mort et la résurrection de Jésus*. *Revue d'Hist. des Relig.*, XCIII, 1926, pp. 22-43 ; R. P. M.-J. Lagrange, O. P., *Jean-Baptiste et Jésus d'après le texte slave de la guerre des Juifs de Josèphe*, *Revue Biblique*, 1930, pp. 29 ss.
34. Boyer d'Agen, *Ave Caesar, d'après...* Paris, 1925.
35. Voir *Revue des Lectures*, XIII, 1925, p. 282.
36. *La Douleoureuse Passion de N.-S. J.-C.*, d'après les méditations de Anne-Catherine Emmerich, religieuse augustine du couvent de Dulmen, traduction intégrale faite sur la II^e édition allemande et précédée d'une notice sur Clément Brentano, Tournai, 1890.
37. Alphonsi Paleoti, archiepiscopi II Bononiensis, *sacræ sindonis explicatio*. Venetiis apud Baretium bibliopolam MDCVI, p. 118.

REVUE DOMINICAINE

38. Cujus quidem epistolæ tenorem eum esse sequitur ex bibliotheca vaticana, testatur Xistus Senensis, libra II *Bibliothecæ Sanctæ*, verbo Pontius Pilatus.

39. J. Bernier, *Le Sanhédrin a-t-il condamné Jésus ?* Revue de l'Université Laval, mars 1951, pp. 581-597.

40. Entre autres dans J. Collin de Plancy, *Légendes du Nouveau Testament*, Paris, 1860.

41. Edmund T. Sutcliffe, *An Apocryphal Form of Pilate's Verdict*, Catholic Biblical Quarterly, IX, 1947, pp. 436-444.

42. J.-E. Decorde, *La Croix, ou le dernier jour du Christ ; recherches historiques et archéologiques sur le crucifiement de J.-C.*, Paris-Rouen, 1854.

43. L'original est en hébreu ; la traduction française a été faite par les membres de la Commission des Arts à la suite des armées françaises lors de l'expédition de Naples. La lame était alors dans la sacristie des Chartreux près de Naples, dans une boîte de bois d'ébène. Les moines ayant fait des instances pour qu'on la leur laissât, M. Vivant-Denom, qui vécut à la cour de Naples de 1780 à 1787, avait fait faire une lame du même modèle sur laquelle il avait fait graver la sentence. Le texte fut publié après sa mort, en 1825, d'abord dans le *Journal judiciaire Le Droit* puis dans le *Journal de Rouen*, le 22 avril 1839. Le baron Dominique Vivant-Denom est un personnage bien connu. Diplomate et artiste, il fut l'un de ceux que Bonaparte emmena avec lui en Egypte comme savants attachés à l'expédition.

Les relations professionnelles en Belgique

L'évolution des relations professionnelles en Belgique présente un intérêt tout spécial en raison du plan d'ensemble établi par la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, loi qui constitue aujourd'hui la base de la participation ouvrière à des conseils d'entreprise, à des conseils professionnels et au conseil central de l'économie. La participation ouvrière qui depuis 1945 dans plusieurs pays européens a revêtu la forme de comités d'entreprise constitue certainement une étape décisive de l'évolution des relations entre employeurs et travailleurs. Cette étape a été franchie grâce à l'intervention législative. Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer notre opinion à ce sujet, à savoir que les diverses modalités de la participation ouvrière devraient se développer par le mécanisme des négociations collectives et non par l'intervention du législateur¹. Mais il n'en reste pas moins que les nouvelles réformes subsisteront et qu'elles présentent un caractère permanent. C'est pourquoi l'expérience des comités d'entreprise est l'objet d'une attention suivie par tous les spécialistes en la matière. Jusqu'ici il faut reconnaître que les comités d'entreprise n'ont pas la vie facile en Europe. Dans certains cas, leur fonctionnement est entravé par un patronat réactionnaire. Dans d'autres circonstances, ces comités qui en principe doivent être des instruments de coopération patronale-ouvrière deviennent des troupes de choc au service de la campagne en faveur de l'Appel de Stockholm. Les exagérations commises de part et d'autre ne détruisent pas le fait qu'en Europe cette modalité de la participation ouvrière fait maintenant partie non seulement de l'appareil législatif mais également du patrimoine moral et idéologique des masses syndicales, quelles que soient les tendances des diverses organisations ouvrières. Il en est des comités d'entreprise comme des divers régimes de sécurité sociale : pour les travailleurs, il s'agit de conquêtes sociales et bien mal avisées seraient les autorités publiques qui tenteraient de re-

1. *En marge de la participation ouvrière*, la Revue Dominicaine, novembre 1950.

brousser chemin. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de faire en sorte que ces institutions atteignent le but pour lequel elles ont été établies en y apportant les modifications qui s'imposent et les compléments institutionnels nécessaires. La Belgique peut servir d'exemple à cet effet. En effet, la Belgique s'est engagée dans la même voie que la France et d'autres pays européens, mais elle y a mis moins d'empressement et partant commis moins d'erreurs. Tout d'abord, si la participation ouvrière aux comités d'entreprise a été établie par la loi, il convient de souligner qu'une année avant l'adoption de cette loi de nombreuses fédérations patronales et ouvrières avaient signé des accords spéciaux établissant des comités d'entreprise. Sur ce point, la loi n'a fait que confirmer la réalité et entraîner les hésitants vers une réforme qui semblait rallier l'appui des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives. En outre, la Belgique ne s'en est pas tenue à l'établissement de comités d'entreprise. Elle a préféré s'engager dans la voie de l'organisation professionnelle non seulement sur le plan de l'entreprise mais également dans le cadre de l'industrie par des conseils professionnels, et dans le cadre de l'économie générale par l'établissement d'un conseil central de l'économie.

UN PLAN COHÉRENT ET COMPLET

C'est la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie qui a doté la Belgique d'un plan de collaboration patronale-ouvrière cohérent et complet. Le but de cette loi était d'organiser « sur une base paritaire et suivant un système harmonieux et clair, la collaboration des différents facteurs de la production, tant sur le plan national et sur le plan professionnel, que sur celui de l'entreprise »². Les comités d'entreprise visent les établissements qui comptent au moins 50 travailleurs. Ces comités, ou plus exactement ces conseils d'entreprise comme on les appelle en Belgique, seront progressivement installés dans plus de 4 500 entreprises et le nombre de travailleurs tombant sous l'application des dispositions de la loi, dépassera le million, soit 60 pour cent de l'ensemble des travailleurs

² *Informations sociales*, Vol. I, No 6, 15 mars, Bureau international du Travail.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN BELGIQUE

belges. Les conseils professionnels se rapportent à des branches d'activité économique déterminées, tandis que le conseil central de l'économie embrasse l'ensemble des organisations patronales et ouvrières. En d'autres termes, le conseil central de l'économie est un organisme interprofessionnel. Ceux qui connaissent la doctrine sociale de l'Eglise reconnaîtront dans cette réforme fondamentale l'influence du syndicalisme chrétien et du mouvement social catholique belge. La Belgique est certainement très avancée dans le domaine de l'organisation professionnelle telle que préconisée par les encycliques. Si l'on tient compte du fait que les réformes préconisées par les encycliques doivent être adaptées aux conditions propres à chaque pays et que ces réformes ne sont pas une camisole de force à imposer indistinctement à tous les pays, l'expérience belge doit être suivie avec intérêt et sympathie. Les patrons belges sont plutôt progressistes si nous les comparons aux autres patrons européens, tandis que les syndicats échappent complètement à l'emprise communiste. A moins d'événements imprévus, l'expérience belge devrait se dérouler dans un cadre propice et nous fournir des indications précieuses pour l'avenir.

LE CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE

A la tête se trouve le conseil central de l'économie qui est un organisme public jouissant d'un statut lui garantissant une indépendance large vis-à-vis les pouvoirs publics. Le conseil est composé d'un président — personnalité étrangère à l'administration et aux organisations représentées au sein du conseil — et de membres effectifs dont le nombre fixé par arrêté royal ne peut dépasser 50, et d'un nombre égal de membres suppléants. Les membres du conseil, désignés par arrêté royal, sont nommés pour une durée de quatre ans : « ils sont nommés en nombre égal parmi des candidats présentés d'une part par les organisations les plus représentatives de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, qui établissent à cet effet des listes doubles de candidats dont un certain nombre doivent représenter les petites entreprises et les entreprises familiales ; d'autre part, les organisations les plus représentatives de travailleurs

qui établissent également des listes doubles, en veillant à ce qu'un certain nombre de candidats représentent les coopératives de consommation »³. Nous sommes donc en présence d'un organisme largement représentatif de tous les secteurs de l'activité économique, ce qui lui confère une autorité morale indiscutable. Ajoutons que le conseil central de l'économie comprend, en outre, six autres membres dont le choix est fondé sur leur valeur scientifique ou technique et désignés d'après des listes doubles établies par les membres employeurs et travailleurs du conseil. Les attributions du conseil central de l'économie sont d'ordre consultatif. Il a une compétence très large, car tous les problèmes relatifs à l'économie nationale tombent dans ses attributions. « Sa mission proprement dite consiste à adresser au ministre et aux chambres législatives des avis ou propositions rédigées sous forme de rapports devant exprimer les différents points de vue exposés en son sein »⁴. Sans doute, le conseil central de l'économie n'a que des pouvoirs d'ordre consultatif, mais ces pouvoirs ont une importance réelle en raison de l'ampleur de sa structure et le caractère démocratique de son mode de désignation. Comme il se doit, le gouvernement et le parlement restent les maîtres des décisions à prendre, mais ces décisions seront prises après un examen des problèmes par les divers groupements les plus compétents. Les avis du conseil central de l'économie seront d'autant plus fondés que plusieurs conseils professionnels lui apporteront leur expérience et leurs lumières. L'expérience belge aura une valeur réelle du fait qu'elle résultera d'un plan d'ensemble et non d'un essai limité et localisé.

LES CONSEILS PROFESSIONNELS

Au deuxième échelon viennent les conseils professionnels. Ils sont institués par arrêté royal sur recommandation du gouvernement après avis du conseil central de l'économie pour des branches déterminées d'activité économique. Ces conseils professionnels présentent des caracté-

3. *Informations sociales, ibid.*

4. *Ibid.*

ristiques analogues au conseil central de l'économie. En particulier, soulignons qu'ils sont dotés du statut d'organisme public et constitués sur une base paritaire. Les secrétariats des conseils professionnels « peuvent demander aux entreprises de leur ressort, à la demande spéciale du conseil, des renseignements sur des points particuliers examinés à l'occasion de la préparation d'un avis ou d'une proposition. En cas de carence du personnel responsable de l'administration de ces entreprises, les recherches nécessaires peuvent être effectuées d'office par les agents assermentés des secrétariats aux frais des contrevenants. Ceux qui refusent de fournir les renseignements demandés sont passibles d'une amende. Mais ces renseignements ne peuvent être portés à la connaissance des conseils professionnels que sous forme de résultats globaux, à l'exclusion de tout renseignement particulier émanant d'une entreprise déterminée »⁵. Il s'agit donc pour les conseils professionnels d'être éclairés sur l'ensemble des industries concernées et non sur les problèmes d'entreprises particulières. En bref, il s'agit de déterminer des tendances et c'est pourquoi des résultats globaux suffisent. Sur le plan national, ces conseils professionnels jouent un rôle analogue à celui des commissions d'industrie de l'Organisation internationale du Travail. Incidemment, l'établissement de tels conseils professionnels intéresse au plus haut point l'action internationale, car ils permettent d'assurer une certaine continuité entre l'action internationale et l'action nationale dans le domaine du travail. Notons qu'il existe également en Belgique des commissions paritaires pour les principales industries, commissions dont le rôle essentiel est la négociation des salaires et autres conditions d'emploi. Ces commissions paritaires continuent à exercer leur rôle et il ne conviendrait pas de les confondre avec les conseils professionnels nouvellement établis. A l'heure présente, deux conseils professionnels ont été constitués : celui du métal et celui du textile et du vêtement. Comme la loi portant organisation de l'économie a été adoptée en 1948 et que nous sommes en 1951, on cons-

5. *Informations sociales, Ibid.*

tate que l'établissement des nouvelles institutions ne se fait pas d'une façon précipitée et que l'on se préoccupe de faire solide et non d'aller vite.

La loi a prévu une coordination des activités du conseil central de l'économie et des divers conseils professionnels, tout en leur accordant une très large autonomie pour exercer leurs attributions. C'est ainsi que les présidents des divers conseils doivent se réunir périodiquement pour se consulter et s'informer mutuellement sur les questions d'intérêt commun, pour décider dans quelle mesure les rapports et les renseignements doivent être échangés entre les conseils, ainsi que pour coordonner leurs méthodes de travail.

CONSEILS D'ENTREPRISE

Les sections de la loi qui se rapportent aux conseils d'entreprise (appelés comités d'entreprise dans d'autres pays européens) étaient plutôt générales et ils devaient être complétés par des arrêtés royaux. Depuis 1948 plusieurs arrêtés ont été adoptés et l'institution des conseils d'entreprise a été mise au point. Un conseil d'entreprise doit être institué, à l'initiative de l'employeur, dans toute entreprise occupant d'une manière permanente au moins cinquante travailleurs. La composition du conseil d'entreprise est bipartite, mais pas nécessairement paritaire. Le nombre de membres du conseil d'entreprise dépend des effectifs employés. L'élection des délégués aux conseils d'entreprise a lieu au scrutin secret par les travailleurs de l'entreprise d'après des listes de candidats présentés par les organisations les plus représentatives des travailleurs. En Belgique comme dans les autres pays européens, la désignation des candidats pour les conseils d'entreprise a été liée à la représentation syndicale. S'il en avait été autrement les syndicats n'auraient pas marché, car ils auraient craint que les conseils d'entreprise deviennent des institutions antisyndicales. Sur ce point, la réaction de tous les syndicats européens a été identique. Mais que faut-il entendre par « les organisations les plus représentatives » ? Un arrêté royal nous apporte la réponse à cette question : les organisations les plus représentatives sont définies comme étant

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN BELGIQUE

les organisations interprofessionnelles fédérées sur une base nationale qui comprennent au moins 10 pour cent du personnel de l'entreprise, ou qui sont représentées à la Commission paritaire nationale pour la section de l'industrie à laquelle appartient l'entreprise. De cette façon, les droits acquis des organisations syndicales authentiques ont été reconnus et un dépassement de l'action revendicative devient possible.

Une loi du 18 mars 1950 a été promulguée ayant trait à la protection contre un licenciement arbitraire des délégués du personnel aux conseils d'entreprise et des travailleurs dont le nom a figuré sur une liste de candidats. La loi fondamentale de 1948 prévoyait que les membres ouvriers du conseil d'entreprise ne pouvaient être licenciés que pour motif grave justifiant le renvoi sur l'heure. La loi du 18 mars a clarifié le problème : des raisons d'ordre économique et technique, préalablement reconnues par la commission paritaire compétente, peuvent également motiver le renvoi d'un délégué des travailleurs au sein du conseil d'entreprise. Nous ne pouvons nous étendre sur tous les aspects de la loi qui concerne la protection des membres des conseils d'entreprise, mais retenons cependant qu'elle prévoit que dans certaines conditions le chef d'entreprise peut être obligé de réintégrer un travailleur congédié en contravention de la loi. Dans l'ensemble, on peut affirmer que la loi belge protège les délégués du personnel contre tout abus d'un employeur, mais assure d'autre part l'exercice des prérogatives inhérentes à la direction de l'entreprise.

Les attributions des conseils d'entreprise belges sont sensiblement analogues à celles des comités d'entreprise des autres pays européens. Sur le plan social, ces attributions sont importantes : ils élaborent et modifient le règlement d'atelier, prennent toutes mesures utiles pour information du personnel à ce sujet ; ils veillent à la stricte application de la législation industrielle et sociale protectrice des travailleurs, s'occupent de la fixation des critères relatifs aux différents degrés de qualification professionnelle, examinent les critères généraux à suivre en cas de licenciement et d'embauchage, fixent les dates des vacances annuelles, etc.

D'autre part, les conseils d'entreprise gèrent toutes les œuvres sociales instituées par l'entreprise pour le bien-être des ouvriers, sauf lorsque celles-ci sont laissées à la gestion autonome des travailleurs. La sécurité et l'hygiène sont également de leur compétence. D'une manière générale, ils ont pour mandat d'examiner tout ce qui tend à favoriser l'esprit de collaboration entre la direction et la main-d'œuvre.

Alors que les attributions d'ordre social comportent des pouvoirs de décision et d'application, les attributions d'ordre technique, économique et financier ont un caractère avant tout consultatif. Ils donnent des avis et formulent des suggestions ou objectifs sur les mesures susceptibles de modifier l'organisation du travail, les conditions de travail et le rendement de l'entreprise. D'office, les conseils d'entreprise ont qualité pour obtenir de la direction les rapports et documents nécessaires à l'exercice de leur mandat, notamment des renseignements concernant la productivité et les résultats d'exploitation. Mais il ne s'agit d'aucune manière de co-gestion, bien que les syndicats, aussi bien chrétiens que socialistes, se soient prononcés pour des réformes de structure beaucoup plus radicales. Il va de soi que les conseils d'entreprise sont appelés à collaborer avec les conseils professionnels sur toute question d'ordre économique relevant de leur compétence.

CLIMAT FAVORABLE

Les partisans de l'intervention législative dans le domaine de la collaboration patronale-ouvrière, tant sur le plan de l'entreprise, de la profession que sur le plan interprofessionnel ou national, ne peuvent rester indifférents aux diverses étapes de l'expérience belge en matière « d'organisation de l'économie ». En effet, cette expérience se déroule dans un climat particulièrement favorable. Du côté des employeurs, un syndicalisme patronal bien articulé, conscient des exigences de la justice sociale. En ce qui concerne les travailleurs, un syndicalisme qui a l'avantage d'avoir échappé à la gangrène communiste : syndicats chrétiens et syndicats socialistes sont généralement d'accord sur les problèmes fondamen-

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN BELGIQUE

taux de l'action syndicale et sociale. Enfin, l'économie belge est relativement prospère, le niveau de vie de la masse sensiblement supérieur à celui des autres peuples européens, à l'exception de la Suisse, l'unité nationale intacte, la haine des classes pratiquement inexistante. Si l'expérience belge s'avérait négative, c'est tout le mouvement social européen qui en serait affecté. L'avenir nous dira si le syndicalisme belge, qui est responsable de cette loi « portant organisation de l'économie » possède les cadres nécessaires pour meubler toutes ces structures sociales.

P. CORSIER

Le sens des faits

Son Excellence Mgr Maxime Tessier

C'est le 2 août prochain qu'il sera consacré Evêque auxiliaire d'Ottawa par Son Eminence le Cardinal Adéodat-Jean Piazza, Carme déchaussé, patriarche de Venise, évêque de Sabine et de Poggio Mirteto, secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale. C'est dire tout l'éclat de cette cérémonie où un cardinal romain — chose unique au pays — ajoutera le prestige de son nom à la splendeur du Cérémonial.

Mgr Maxime Tessier est une des figures les plus sympathiques du clergé d'Ottawa. Agé de 45 ans, il est né à Ottawa, a fait ses études à l'Université et au Séminaire d'Ottawa, fut ordonné prêtre par Son Excellence Mgr A. Cassulo, alors Délégué apostolique. Après quelques années de ministère paroissial à Saint-Charles et à la Cathédrale, il fut appelé au secrétariat de la Légation apostolique et finalement à la Chancellerie de l'archevêché où il y joua un rôle des plus importants. Son dévouement sans égal autant que son affabilité lui ont déjà gagné l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont approché. Lors de l'inoubliable Congrès Marial d'Ottawa, il s'est signalé par son exquise courtoisie et son sens de l'organisation.

Son Excellence Mgr Vachon trouvera sûrement en lui un précieux auxiliaire dont les talents et la compétence serviront admirablement bien la cause de l'Eglise pour la plus grande gloire du diocèse d'Ottawa.

Que le nouvel Evêque auxiliaire de la Capitale fédérale reçoive ici les hommages les plus sincères de la « Revue Dominicaine » et l'assurance d'une collaboration fervente de la part des Dominicains d'Ottawa. *Ad multos et faustissimos annos !*

Antonin LAMARCHE, O. P.

La souffrance qui est une prière

Depuis qu'un film célèbre attira sur elles l'attention des foules, les « Dominicaines de Béthanie » sont connues : on sait l'étrange, l'admirable entreprise qui fut fondée par le P. Lataste, ce projet paradoxal, qui ne pouvait naître qu'en une terre chrétienne labourée par la charité, de faire vivre ensemble des pécheresses et des saintes, celles-ci vouant leur vie à la réhabilitation de celles-là. La sève est vigoureuse qui, ces temps-ci, monte au tronc du catholicisme français et fait jaillir en branches, en rameaux vigoureux les initiatives nouvelles. Ce que les « Dominicaines de Béthanie » ont fait dans le domaine de l'âme et de la conscience, ne

LE SENS DES FAITS

serait-il pas possible de le faire dans le domaine du corps ? « Le spirituel est lui-même charnel », disait Péguy, et « toute âme qui se sauve aussi sauve son corps ». Des femmes héroïques ont pensé que de tels principes comportaient une nécessité de réalisation pratique. Ainsi sont nées les *Dominicaines de Sainte-Marie*, dont je veux ici parler.

La vie conventuelle a de grandes exigences matérielles, qui, s'ajoutant à celles de l'âme, rendent parfois singulièrement lourd le fardeau placé sur les épaules des novices ; qui de nous ne pourrait citer le cas de vocations suspendues, ou avortées par ce que les règles monastiques ont de trop pesant pour de jeunes organismes mal adaptés ? Et, dans l'immense masse de vrais malades, en particulier des femmes que la santé a quittées, n'y a-t-il pas une grande quantité d'âmes que Dieu s'est réservées et que seules certaines barrières retiennent de lui appartenir.

C'est pour répondre à ces questions, à ces exigences particulières qu'il y a quelques années, des fondatrices allèrent s'installer dans une grande maison de la Côte-d'Or et y donnèrent naissance à une nouvelle communauté. Elles étaient bien portantes ; elles possédaient la santé, mais elles avaient pensé à celles qui appelées par le Seigneur de la même voix qu'elles avaient entendue, ne pouvaient lui répondre. Les *Dominicaines de Sainte-Marie* étaient nées.

Le but fut donc d'ouvrir une vie religieuse, régulière, à des jeunes filles malades à qui le couvent normal était interdit. Recueillir ces malades, leur permettre de répondre à l'appel de Dieu, constituer, à partir de la faiblesse corporelle, des communautés de haute spiritualité... Il y a là quelque chose qui, dans l'intention correspond si profondément à l'enseignement du Christ qu'on s'étonne qu'on n'y ait pas encore pensé.

Car, ces jeunes filles, la croix que Jésus a demandé à chacun de porter à sa suite, la maladie, la leur a placée sur les épaules. Le plus animal de leur être est voué à Dieu par le seul fait que cette chair souffre et se sent menacée. C'est du fond de ces souffrances que va jaillir leur prière. C'est dans l'acceptation de ce qui leur fait mal que ces êtres vont trouver le sens de leur destinée, leur vocation. Dans un pareil milieu, la vie religieuse a toutes chances de s'épanouir, plus peut-être qu'en d'autres où débordent la force et la santé. La consolation, la paix de l'âme les malades savent de quel prix elle s'achète. Il ne faut pas grand effort pour que ces souffrances soient consécration.

Sur le plan pratique, le nouvel institut n'entend pas établir une spiritualité à bon marché. Exception faite du lever nocturne, trop fatigant, et des jeûnes qui sont évidemment limités, la règle dominicaine est suivie. Les dispenses et exceptions ne dépassent pas celles que saint Dominique

lui-même a envisagées. L'office choral, la prière, obéissent aux principes traditionnels.

Ces religieuses d'un type si particulier n'en sont pas moins d'authentiques Religieuses, et, dans leurs rangs, les équipes de « bien portantes » sont là pour servir en quelque sorte, d'ossature à tout l'ensemble, puisqu'il importe de « porter le fardeau les unes des autres ». Et déjà, en dehors de la maison même où se développe cette grande expérience, les *Dominicaines de Sainte-Marie* rayonnent. Dans des sana, des maisons de cure, des Tertiaires se rattachent à elles faute de pouvoir les rejoindre, immobilisées par le mal, mais unies à elles par le même élan, la même foi. Des vocations nombreuses, presque trop nombreuses affluent.

En signalant cette entreprise, il nous paraît rendre hommage à l'une des initiatives les plus nobles, les plus profondément charitables que nous ayons vu paraître en France depuis vingt ans.

Daniel ROPS

* * *

Les *Dominicaines de Sainte-Marie* possèdent actuellement 4 couvents, dont 3 en France et 1 en Suisse. Elles relèvent de la juridiction de Son Eminence le Cardinal Gerlier, Archevêque de Lyon.

La Maison-Mère est à Bully (Rhône), près de Lyon. Elles sont contemplatives avec une règle inspirée des Moniales Dominicaines, mais elles envisagent la création d'une section « active ». Elles sont en mesure de recevoir les jeunes filles infirmes ou malades à l'exclusion des contagieuses et nerveuses. L'un de leurs couvents est réservé aux tuberculeuses pulmonaires stabilisées.

Leurs besoins matériels sont très grands et de toute nature. Leur plus vive gratitude est assurée devant Dieu à tous ceux qui voudront bien les aider. Les offrandes peuvent être adressées au R. P. Mellet. *Dominicaines de Sainte-Marie*, Genay (Ain), France. Compte de chèques postaux, Lyon, 2526.41.

Arts et Pensée

Un peintre d'avant-garde me disait dernièrement en me montrant le troisième numéro d'*Arts et Pensée* : « Cette revue est bonne tout au plus pour quelques jeunes gens en mal de culture ». J'étais loin de partager son opinion. Pour le commun des mortels, ce monde de l'art entouré de la haute palissade de l'imagination créatrice est un lieu sacré dont on ne s'approche pas sans hésitation. A la vérité, tout homme que l'argent ou le dur métier de la vie n'a pas dépouillé de son humanité est doué d'une

LE SENS DES FAITS

sensibilité qui l'apparente à l'artiste. *Arts et Pensée* est la voix fraternelle qui présente l'un à l'autre l'homme sensible à l'artiste. Si souvent victime de l'incompréhension et du dédain trop facile des gens pratiques et raisonnables, l'artiste devra une fière chandelle à cette revue qui travaille, sobrement et prudemment, à l'information et à la culture du public.

A juste titre, *Arts et Pensée* se défend d'être un organe clérical. Mais, dans le domaine de l'art, notre clergé surtout a des devoirs graves vis-à-vis de la masse du peuple et une fréquentation assidue de cette revue l'aidera à prendre conscience de ses responsabilités. Prêcher la vérité et, en même temps, se faire champion d'un art chrétien sans art, est-ce conciliable ?

En nos temps où se multiplient les paroisses et où se construisent de nouvelles églises, je relis ces notes publiées dans *L'Art Sacré*, janvier-février 1951, p. 18, et tirées d'une conférence du Père Couturier sur « Le public et les exigences créatrices » :

« ... une paroisse veut toujours ce que veut son Curé.

« Mais il y a deux types de curés : il y a le Curé qui veut ce que veulent ses paroissiens. Et dans ce cas-là, dans l'état de culture du peuple chrétien d'aujourd'hui, il est clair qu'il n'y a rien à espérer. Les gens veulent tout et rien, et ils veulent n'importe quoi, c'est-à-dire généralement le pire. Ils veulent ce qui, chez eux, dans leurs maisons, flatterait leur vanité ou leur sensualité, ce qui fait riche ou ce qui remue très facilement leur émotivité, un peu à tous les étages. Dans ce cas-là, il est clair qu'il n'y a qu'à aller chez les pires marchands. Et nous n'avons rien à voir là-dedans.

« Mais il y a aussi l'autre Curé : celui qui est bien décidé à faire en sorte que ses paroissiens veuillent ce qu'il veut. Eh ! bien, à celui-là, nous pouvons dire : « Tout est entre vos mains ». Les exigences de votre public, un jour ou l'autre, seront les vôtres ».

Arts et Pensée apprendra précisément à notre clergé la détermination à faire en sorte que les paroissiens veuillent ce qu'il veut. Pour n'être pas cléricale, cette revue est en mesure de rendre de grands services à notre clergé. Mais à qui veut apprendre, l'humilité est nécessaire.

Gérard-A. SAINT-DENIS, O. P.

Pour les 80 ans de Georges Rouault

Ce mois de juin voit le quatre-vingtième anniversaire de Georges Rouault qui, de tous les grands peintres vivants, est peut-être celui qui obtient l'assentiment le plus chaleureux et général.

Rouault fut avec Marquet et Matisse à l'atelier Gustave Moreau et se présenta au Concours de Rome. Mais son tempérament ne lui permit pas de se plier aux règles de l'académisme, de même que par la suite l'artiste se tiendra à l'écart du monde, des écoles et des modes. On dirait que les bruits extérieurs ne sont jamais arrivés jusqu'à lui. Et s'il nous fit jamais quelque confiance, ce fut seulement celle de sa « confrontation » avec le « motif ». Dans aucune de ses œuvres nous ne trouvons le résultat direct d'une préoccupation de doctrine ou de manie d'époque. Quand cette sorte d'inquiétude se manifeste, c'est indirectement comme par allusion ou le plus souvent sans qu'il s'en soit aperçu ou sans qu'il paraisse s'en être aperçu. Le développement de son génie est comme celui d'une germination.

Voici un peintre qui avait toutes les vertus par lesquelles on lui pouvait prédire qu'il ne connaîtrait pas de son vivant l'humble et commune adhésion de l'amateur de grande classe et de cette critique qui fabrique, pour les magazines de vulgarisation, des vedettes picturales. Voici un peintre qui, d'une part, néglige tout aspect d'agrément ou d'accrochage, qui renonce aux moyens même les plus légitimes, que tant de ses confrères empruntèrent à l'art de la modiste, qui renonce aux commodités d'un néo-orientalisme, qui, sous prétexte de respecter les lois primaires de la couleur, permet de se contenter de tableaux également primaires. Mais en même temps, il demeure indifférent aux problèmes abstraits. Il devrait paraître inactuel, puisqu'il ne prétend point peindre selon l'esprit de la machine. C'est à lui qu'on pourrait prêter cette boutade : « C'est du temps de Corot qu'on inventa la locomotive. Je n'aperçois pas un rapport étroit entre la locomotive et les figures de Corot ».

Rouault aime les maîtres, mais les veut à leur place. Il ne veut pas qu'ils soient motifs à pastiches ou modèles d'application. Il ne veut pas de guide-âne universel. Il récuse toute peinture « philosophique ». Aussi son œuvre n'est-elle qu'humilité et tension. Œuvre tendue jusqu'à la douleur et passionnée dans une surhumaine contraction.

Au sortir de l'École des Beaux-Arts, il avait renié l'image que l'on commençait à se former de lui, s'était interdit de voir Chartres parce qu'il avait été jadis peintre verrier, et Ravenne parce qu'on le rapprochait déjà des Byzantins.

Marcel Arland, qui a écrit sur lui les pages les plus pénétrantes, définit ainsi l'art de ce peintre tourmenté et qui provoque aujourd'hui le plus impérieusement une méditation continuelle sur les problèmes que posent la construction d'un tableau et le modelage de ses pâtes :

LE SENS DES FAITS

« Rouault n'a vécu que pour son œuvre et par elle. Les juges, les filles, les clowns, les tableaux de guerre, les mille faces de la sottise, de la lésine et de la misère humaine, les campagnes abandonnées, les paysages d'usines, les banlieues — et les Saintes Faces, les Christs en croix ou aux outrages, les somptueuses marines, les fleurs, les visages innocents et radieux, toutes ces images qu'il accumule au cours de quarante années, ce sont les images mêmes de son monde intérieur, ses colères, ses rêves, ses jeux, ses hantises, ses adorations, c'est son univers et son histoire. Il s'est enfermé tout entier dans son œuvre, en même temps que, s'exprimant par elle, il y trouvait une délivrance. De là les caractères de cette œuvre, qui va de la satire à l'extase, du lyrisme jusqu'à une sorte de grandeur épique (mais toujours par les moyens propres de la peinture).

« Et quand il advient à Rouault, ce Breton obstiné, de dépasser tout ce que l'on pouvait attendre de la peinture, ce fut par ce miracle qui n'est accordé qu'aux plus humbles. Le miracle de Rouault est peut-être, en effet, celui de l'humilité. Il est aussi celui d'une obsédante et presque agressive volonté de purification.

« Je me rappelle une confidence que le bon maître voulut bien me faire en citant, de l'extraordinaire livre de Félix Vallotton, *la Vie Meurtière*, le passage suivant :

« J'avais pour la sculpture une prédilection particulière. Voir s'accrocher la lumière et tourner l'ombre sur un bloc de marbre est une jouissance dont mes yeux ne se lassèrent jamais et que mes mains achevaient avec volupté. Je raffinaï très vite, certains fragments n'offrissent-ils qu'un vestige de surface, avaient pour moi pleine signification, et cela à tel point qu'il m'arriva, étant en vacances, de ramasser des cailloux sur les plages et de les garder des heures dans ma poche où mes doigts en caressaient les contours ».

« Le raffinement, ajouta Rouault, c'est d'aller non pas du caillou à la victoire de Samothrace, mais de la victoire de Samothrace au caillou ».

Marcel Arland pense qu'on peut être tenté de voir dans l'œuvre de Rouault une « Divine Comédie » qui partirait d'un enfer parfois grotesque pour s'élever aux rayonnantes béatitudes.

Ce qu'il faut proclamer c'est l'étonnante montée de cette œuvre qui est un exemple et une excitation pour les jeunes. Et le Rouault d'aujourd'hui, en conservant la passion du Rouault d'hier, est sur la voie où le vieux Rembrandt, où le vieux Renoir n'ont plus connu d'autres secrets que ceux de la magie.

René DELANGE

INFORMATION

Service social — Sous ce nom, une nouvelle revue trimestrielle vient d'être fondée par la Faculté des Sciences sociales — Section Service social — de l'Université Laval. Le R. P. Gonzalve Poulin, O. F. M., qui en est le directeur, une de nos meilleures compétences en ce domaine, est déjà un gage de succès. Dans un article liminaire, il indique le but de cette revue. « L'unité de la famille canadienne, l'intégration toujours plus profonde des valeurs chrétiennes et des techniques professionnelles en vue du maintien de l'équilibre de la personne et de la société, une adaptation plus harmonieuse des formes nouvelles de service social aux institutions traditionnelles de bien-être ».

M. le chanoine Ernest Lemieux, doyen de la Faculté de théologie de Laval expose les différences entre les trois écoles de Service social : l'école matérialiste, l'école humanitaire, l'école chrétienne. Ces distinctions sont propres à dissiper bien des confusions qui existent en fait. On y lit encore d'autres articles de non moindre valeur. *Le service social et la communauté chrétienne*, par M. Charles de Koninck ; *La médecine et le service social* par le docteur Sylvio Leblond ; *Le génie forestier et le service social*, par Zéphirin Rousseau ; *L'École de service social et la Faculté des Sciences sociales*, par G.-H. Lévesque, O. P. La « Revue Dominicaine » offre ses vœux de succès à cette revue. Puisse-t-elle se maintenir, croître et conquérir de nombreux lecteurs spécialement tous ceux que préoccupe la charité publique.

Les origines de « Rerum Novarum » — Sous la plume d'Henri Rollet, *La vie intellectuelle*, juin 1951, p. 4, nous livre un chapitre fort intéressant sur la situation du catholicisme en Europe, fin du XIX^e siècle. On y voit, faute de préparation, la lenteur des catholiques à s'engager dans la voie tracée par Léon XIII. « Ce retard, écrit l'auteur, dont on a commencé à pallier les effets depuis lors et qui tient à l'immense crise traversée par l'Église au XIX^e siècle, c'est la gloire des précurseurs que nous venons d'évoquer et singulièrement d'un grand pape, de l'avoir repris, malgré tous les obstacles, voici tout juste soixante ans ».

Le drame de Maillardville — Le mensuel « L'Enseignement », juin 1951, écrit : « Si les Canadiens français de Maillardville, établis dans ces abords de New Westminster il y a un demi-siècle, n'avaient pas dû payer double taxe ; s'ils avaient pu profiter intégralement de leurs impôts scolaires sans être forcés par la loi à soutenir non seulement leurs propres écoles mais aussi celles de leurs concitoyens anglo-protestants ; si, en

LE SENS DES FAITS

bref, nos compatriotes de ce village industriel avaient joui là-bas de la même législation scolaire, équitable, intelligente dont la minorité protestante est favorisée dans le Québec, il n'y a pas de doute que ce malaise vieux de 42 ans n'aurait jamais existé ».

Que des protestations s'élèvent un peu partout du Québec contre cette tyrannie, rien de surprenant. Tous ceux qui peuvent aider ces frères opprimés sont invités à adresser leur cotisation au Secrétariat de la C. I. C., 182, boul. Saint-Joseph, Montréal-14.

Jules Massé — C'est un grand patriote qui vient de disparaître en la personne de Jules Massé, fondateur de la Société du *Bon Parler Français*, dont on ne dira jamais assez tout le bien qu'elle fit à notre langue. Professeur de carrière, il enseigna toute sa vie et 1937 le vit entrer à l'École Normale Jacques-Cartier, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Orateur né, il avait le don de la parole publique. Son souci de la diction parfaite, de la phrase bien faite, lui attira le respect et l'admiration autant des foules que des gens cultivés.

La « Revue Dominicaine » dépose l'hommage de sa gratitude et de ses regrets sur la tombe de ce grand patriote et offre ses vœux de succès à son frère, M. Paul Massé qui lui succède à la direction de la société du *Bon Parler Français*.

Les heures glorieuses de Paris — Dans la cour carrée du Louvre, le 31 mai, le comité du bimillénaire de Paris organisa une soirée, sous le nom « Heures glorieuses de Paris » et évoqua les fastes de l'histoire de France par la musique. Différents orchestres dont deux de la Radio-diffusion française, avec 700 exécutants, sous la direction de Jean Martinon, et trois chorales dont celle des Petits chanteurs à la croix de bois ont interprété des airs historiques : « La proclamation de l'avènement des rois de France », de Moulinié ; la « Marche triomphale de Louis XIV », de M. A. Charpentier ; le « Carnaval de Versailles », de Kully ; le « Chant du départ », et la « Marseillaise » ; la « Musique pour le sacre de Napoléon », de Lesieur ; enfin, le « Te Deum » pour trois chœurs, de Berlioz. Pour la circonstance, le carré du Louvre était revêtu d'un éclat grandiose, illuminé de puissants projecteurs, décoré de drapeaux.

La protection des oiseaux — La Ligue pour la protection des oiseaux vient d'organiser, en France, une grande campagne. Il s'agit, écrit le directeur du « Journal des oiseaux », de ralentir leur disparition qui prend des proportions catastrophiques. Les insectes qui ne sont plus détruits par les oiseaux pullulent et nuisent grandement aux récoltes. Quand pareille initiative au Canada ?

L'esprit des livres

Dom Pius PARSCH — « Pour bien comprendre la Messe ». Traduit de l'allemand par l'abbé M. Grandclaudon. Ed. Salvator, Mulhouse, 1950. 160 pages.

Un livre de plus sur la messe ! Oui, mais « Pour bien comprendre la messe » ne fait pas double emploi avec les nombreux écrits du genre. Dom Pius Parsch, le célèbre apôtre du renouveau liturgique, nous apporte maintenant une initiation à la messe, dégagée de toutes considérations trop particulières qui distrairaient l'attention de la ligne essentielle. Les rappels historiques n'y figurent que dans la mesure où ils sont requis à une intelligence pratique de cet acte culturel sur lequel pivote la vie liturgique, la vie chrétienne quoi ! Ce volume n'est pas superflu après le grand ouvrage où le même auteur étudie la messe dans son histoire et sa liturgie, puisqu'il est plus restreint, d'accès plus facile, et se prête ainsi à une plus grande diffusion.

L'un des principaux écueils des guides liturgiques est d'adopter un ordre de pensées différent de celui auquel on doit s'adonner au moment même où l'on participe à la cérémonie culturelle. La longue expérience du P. Parsch, comme animateur d'une liturgie communautaire paroissiale, l'a mis en garde contre ce danger. Ce qu'il nous livre dans ce petit volume, c'est la pédagogie de l'acte culturel, plutôt que l'analyse d'une notion abstraite de la sainte messe. Car, ne l'oublions pas, la communauté se réunit autour de l'autel pour offrir à Dieu l'unique sacrifice qu'Il agrée. Et ce sacrifice est celui du Christ qui prend sur lui nos péchés et subit la mort encourue par nous. Le sacrifice de Jésus est donc aussi le nôtre, mais à la condition que nous fassions nôtres les sentiments de Celui qui se fait notre intermédiaire. C'est pourquoi, Jésus a laissé à son Eglise le moyen d'unir chaque chrétien à l'unique sacrifice apte à nous sauver. Aussi, le rôle de « Pour bien comprendre la messe » est-il d'indiquer à chaque chrétien la façon de s'unir communautairement à l'acte du Christ mourant en croix pour les hommes. Autre est de savoir la signification d'une action, et autre de participer à cette action.

Mais le P. Parsch a fait plus encore. Une même idée, un même sentiment peut s'exprimer de multiples façons. Certains auteurs, pour faciliter la participation des fidèles au Saint Sacrifice, ont cru bon de substituer aux formules liturgiques d'autres expressions et symboles, au lieu de faire revivre les textes mêmes de la prière liturgique officielle. Cette méthode a du bon, mais son emploi exclusif ne permet qu'une assez pauvre participation aux sentiments de l'Eglise, et nous laisse étrangers à une grande part de son culte et aux dimensions historiques de la Rédemption. Car les textes liturgiques s'alimentent aux sources mêmes de la révélation et de son approfondissement séculaire, et nous familiarisent avec les Saintes Ecritures de l'ancienne et de la nouvelle alliance.

Un autre inconvénient qui découle du précédent, est d'empêcher les fidèles de s'alimenter par eux-mêmes aux sources de leur foi, et de voir leur soif spirituelle limitée à des interprétations particulières qui tamisent la doctrine traditionnelle. De la sorte, le fidèle est réduit à ne jamais aborder le véritable texte liturgique. Dom Parsch a fait mieux, disons-nous : il nous acclimate à la pure tradition liturgique, il nous donne la clef, de telle sorte que nous puissions nous-mêmes aux sources. Alors à défaut même d'une prédication liturgique, les chrétiens sont capables de participer à la vie de l'Eglise dont le cycle annuel leur fait revêtir le Christ dans les étapes successives de sa vie historique, pour nous grandir de plus en plus à sa taille parfaite.

La grande difficulté pour nous, de vivre la liturgie, vient de ce que notre initiation spirituelle s'est affectuée en marge de la Sainte Ecriture et des Pères, et des expressions du culte chrétien traditionnel. Dans sa prière officielle, la communauté chrétienne contemple le mystère total de la rédemption suivant les grandes étapes de la révélation qui sont comme les grands âges de l'humanité sauvée. Au contraire, la spiritualité à laquelle se sont alimentés les siècles modernes, fut d'un autre type. A la suite de la longue décadence de la prière communautaire, les pasteurs, voulant éviter de ressasser les grands thèmes vidés de leur dynamisme spirituel par une phase de routine, ont cherché dans des expériences trop particulières un nouvel aliment pour la foi du peuple fidèle. Mais cette expression trop subjective et trop individuelle est devenue de plus en plus fade. Aussi, le recours à la liturgie traditionnelle, de type plus catholique, entendons plus universel, parce que répondant aux dimensions totales de la prière chrétienne communautaire, est pour les chrétiens d'aujourd'hui un véritable épanouissement, une libération. A ce renouveau liturgique, le P. Parsch a voué sa vie, et « Pour bien comprendre la messe » était tout désigné pour faire suite aux nombreux écrits qu'il nous a déjà livrés en ce domaine, et dont le plus universellement connu est « Le Guide dans l'Année Liturgique »¹.

« Pour bien comprendre la messe » est accessible à toutes les bourses, et d'une lecture si facile, que chaque chrétien devrait y recourir.

P.-M. D.

Fêtes et Saisons — « La Foi » — « La clé de l'Histoire sainte » — « Pèlerinages » — « Sciences et techniques dans la vie quotidienne » — « Le Cinéma » — « Saint François de Sales » — « Saint Martin ». Les Editions du Cerf, Paris, 1950.

La collection *Fêtes et Saisons* s'est enrichie au cours des derniers mois de précieux albums sur des sujets variés et de grand intérêt. On constate qu'il n'y a aucun fléchissement tant dans la présentation des

1. DOM PIUS PARSCH, *Le Guide dans l'Année Liturgique*, en 5 volumes in-8°, trad. en français de la 2e édition allemande par l'abbé Marcel Gautier, Mulhouse-Tournai, Ed. Salvator-Ed. Casterman, 1948 (4e édi.).

textes que dans la reproduction photographique. Nos lecteurs connaissent la qualité supérieure de cette collection qui se maintient à un niveau de perfection difficilement surpassable. *La Foi* redonne aux récits vivants de l'Évangile une note d'actualité ; *La clé de l'Histoire Sainte* donne le secret à tout fidèle d'ouvrir et de comprendre la Bible ; *Pèlerinages* nous montre la merveilleuse aventure de l'homme en quête de Dieu ; *Sciences et techniques dans la vie quotidienne* expose les conditions d'une nouvelle existence pour le chrétien et, partant, de nouveaux problèmes ; *Le Cinéma*, cette puissance constructive ou destructive de la société, aucun chrétien ne doit l'ignorer mais encore la diriger et la perfectionner : *Saint François de Sales*, un homme que tout le monde aime parce qu'il représente l'équilibre en tout et partout ; *Saint Martin*, le saint légendaire qui poussa, un jour, la charité jusqu'à déchirer son manteau pour en vêtir un miséreux.

Tout homme, croyant ou incroyant, passera des heures vivifiantes à parcourir ces albums magnifiques où le texte et l'image ouvrent les yeux sur les valeurs permanentes de la vie.

A. L.

Victor HUGO — « Choses vues ». 1850-1871. Journal. Le Cercle du Livre de France, 1951. 506 pages. Collection Les Chefs-d'œuvre oubliés.

Ce grand ouvrage est à peu près ignoré du grand public, n'ayant connu que peu d'éditions populaires. Et il n'y a pas un manuel de littérature qui le mentionne ni comme œuvre littéraire ni comme l'un des plus importants témoignages sur les hommes et les événements de XIX^e siècle.

Hugo a tenu ce journal un peu au hasard et de façon très irrégulière. Cependant, c'est un livre passionnant par les magnifiques tableaux qu'il comporte ; on y apprend une foule de détails sur Louis-Philippe, Balzac, Musset, les Pairs de France, la république de 1848, les Séances de l'Académie.

L'auteur y raconte ce qu'il a vu avec un don d'observation et une intelligence tout aussi extraordinaires que ses dons de poète... Ainsi, dans les premières pages nous rencontrons cette remarquable phrase : « Pour qui sait les voir, les plus petites choses sont souvent les plus grandes ».

Guy N. Trottier

Jean MESNARD — « Pascal, l'homme et l'œuvre ». Boivin et Cie, Paris, 1951. 16.5 cm. 192 pages.

Le souci d'édification est indiscutable chez Gilberte et Marguerite Périer, les premiers biographes de Blaise Pascal. Cependant ce petit livre de la collection « Connaissance des Lettres » nous prouve que l'étude objective des œuvres de Pascal, des pièces d'archives et des actes notariés est suffisante à assurer la grandeur de l'auteur des *Pensées* sans qu'il faille le grandir encore.

L'ESPRIT DES LIVRES

Ainsi M. Jean Mesnard écrit très pertinemment au sujet de la découverte par le jeune Pascal de la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide : « Il n'est pas dit que l'enfant ait retrouvé toutes les propositions d'Euclide jusqu'à la trente-deuxième : ce serait proprement miraculeux et incroyable. Non, il fut surpris au moment où il *cherchait à démontrer la trente-deuxième proposition*, c'est-à-dire le théorème : « La somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits ». Il suffit d'un petit nombre d'axiomes et de démonstrations préalables pour parvenir à ce théorème ».

La révélation la plus intéressante de ce livre si riche en découvertes est celle des travaux de M. Lafuma sur le classement des *Pensées*. M. Jean Mesnard utilisant la *Copie* du manuscrit de Pascal et le *Discours* de Filleau de la Chaise nous donne les grandes lignes du mouvement de l'Apologie. L'Apologie que constituent les *Pensées* se révèle alors d'un dynamisme extraordinaire.

Tous les amis de Pascal se réjouiront des pages magnifiques que l'auteur consacre à *l'Homme*, au *Penseur* et à *l'Artiste* que fut l'auteur des *Provinciales*.

Après avoir lu ces pages enthousiastes, nous souscrivons à ce jugement de Charles Du Bos sur Pascal : « Il est le seul nom que, dans un conclave idéal du génie des nations, la France devrait faire valoir en regard d'un Shakespeare ».

Elie Goulet

La Sainte Bible — « Les Psaumes » — « Le Livre de Job » — « L'Épître aux Hébreux » — « Isaïe » — « Le Livre de Jonas » — « Le Lévitique ». Les Editions du Cerf, Paris, 1950.

La Sainte Bible traduite en français, sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem, nous offre aujourd'hui *Les Psaumes* traduits par R. Tournay, O. P. avec la collaboration de Raymond Schwab. Une magnifique introduction retrace l'origine du Psautier, ses variantes, ses genres littéraires, sa place dans la liturgie, etc...

Le Livre de Job traduit par R. P. Larger, O. P. nous dit, dans une belle introduction, la place de ce livre dans la Bible, son authenticité, et quant à l'auteur, il reste encore inconnu. L'appendice I décrit le grand acte de foi de Job ; l'appendice II présente un résumé analytique du Livre qui facilite l'intelligence du texte.

L'Épître aux Hébreux traduit par C. Spicq comporte également une solide introduction qui jette une belle lumière sur la doctrine de l'Apôtre. Toutes les questions que le chrétien peut, un jour, se poser sur le sens de cette épître et ses particularités reçoivent une réponse aussi complète que possible.

Isaïe traduit par le R. P. Auvray de l'Oratoire et J. Steinman. L'introduction nous donne les divisions du livre, la personnalité du prophète, sa pensée, son art et le sens de ses écrits ou chants.

REVUE DOMINICAINE

Le Livre de Jonas traduit par A. Feuillet, P. S. S. est assez bref : 34 pages, y compris l'introduction. Ce livre raconte simplement une mission particulière de Jonas à Ninive et ce qui lui advient en cette occasion.

Le Lévitique traduit par H. Cazelles, P. S. S. ne le cède en rien aux précédents. Introduction et texte combleront de satisfaction le lecteur le plus exigeant.

L'éloge de cette nouvelle traduction a déjà été fait et chaque nouveau fascicule est toujours un plaisir pour l'œil et une joie pour le cœur.

A. L.

Jean de la VARENDE — « Indulgence plénière ». Roman. Bernard Grasset, Paris, 1951. 288 pages. Le Cercle du Livre de France, Montréal.

Bernard Grasset a choisi ce livre pour sa fameuse série des *Cahiers Verts* qui recommence à paraître.

L'intrigue se situe en Normandie, où est né Jean de La Varende. Il nous raconte la touchante histoire d'un homme mal aimé dans sa jeunesse, qui met l'amour au-dessus de tout et va jusqu'au scandale ! C'est une petite fille, animée d'un amour mystique et d'une passion humaine, qui fait triompher, à la fin, la morale chrétienne.

Indulgence plénière est un roman d'amour ; c'est aussi une histoire agrémentée de scènes amusantes, où le rire nous fait oublier le trop pathétique.

Le Cercle du Livre de France peut-être fier d'accueillir ce nouvel ouvrage, avec le même enthousiasme que *Les belles esclaves*, septième roman de M. de La Varende. Mais je me demande encore pourquoi l'auteur s'est senti obligé d'écrire cette remarque en page d'avant-garde : « Ce petit roman pourra ne pas intéresser, pourra même choquer ; mais c'était impossible, pour moi, de ne pas l'écrire. Il s'est fomenté, développé, dénoué près de moi : je n'ai pas su lui résister... Et puis, ce qui ne fut d'abord que marionnettes, s'est révélé tout à fait autre, dans un contact plus fréquent, presque intime... Paix aux cendres d'un bonheur illégitime, qui, malgré sa bassesse, peut toucher encore ! »

Guy N. Trottier

Jean GAUTIER — « Comment vit et meurt un trappiste ». Éditions de la Colombe, 5, rue Rousselet, Paris-VII. 2. cm. 198 pages.

Comment vit et meurt un trappiste ? L'auteur, M. Jean Gautier, pour répondre à cette double question, a pensé que le mieux était de partir du réel.

Quel est le cadre où se déroule la vie du trappiste, quelles sont les institutions qui commandent sa vie ? Le cadre, c'est l'abbaye ; l'auteur a choisi celle de Briquebec dans la Manche, parce qu'il la connaissait particulièrement et que, de fondation assez récente, il lui était par exemple plus facile que pour Cîteaux d'en retracer l'historique.

L'ESPRIT DES LIVRES

Les institutions, c'est la règle, cet emploi du temps monacal si mal compris bien souvent du public parce qu'il lui échappe que sa fin est toute spirituelle, et qui, maintenant le moine dans des bornes justes, lui permet d'être toujours « disponible ».

La spiritualité cistercienne, l'auteur insiste beaucoup sur ce sujet, prend essor sur les deux ailes de la contemplation et de la pénitence ; mais celle-ci n'est qu'un moyen parmi tant d'autres, et c'est la contemplation qui est la fin.

Quelle sera la vie du moine ainsi placé dans son cadre et dans ces institutions ? L'auteur nous la décrit minutieusement, et nous conduit avec les moines à Matines et aux différentes heures canoniales, au Chapitre, à la Messe conventuelle, au scriptorium, au réfectoire, sous les cloîtres, au travail des champs, au dortoir, au cimetière enfin.

Ce périple, il l'accompagne de nombreuses considérations sur la conception du travail monastique à travers les âges, sur l'art cistercien, la liturgie, le chant, les préoccupations apostoliques et missionnaires du moine, etc...

Mais que sont ces moines dont on nous décrit ainsi et minutieusement la vie ? L'auteur nous le dit, et, là encore, partant du réel, il nous donne des portraits : ceux de deux frères convers, ceux de deux choristes, de deux abbés enfin, parmi lesquels Dom Vital Lehodey.

Ainsi, et pour finir, c'est une vue complète de la Trappe que l'auteur nous donne, non point prise de l'intérieur mais de l'extérieur, avec néanmoins, une pénétration telle que désormais, nous ne pourrons plus jamais ignorer comment vit et meurt un trappiste.

L'auteur, M. Jean Gautier, est directeur au Séminaire Saint-Sulpice. Il a publié avec Tanqueray le « Manuel de Théologie ascétique » et, personnellement, « l'École Française de Spiritualité ».

Com.

Robert RUMILLY — « Les Iles de la Madeleine ». Les Editions Chantecler, Ltée, 8125, boul. St-Laurent, Montréal. 200 pages.

M. Rumilly écrit beaucoup et bien. Il a surtout le don de raconter, celui de la formule, et l'art de réduire en un seul récit ce qu'il a recueilli de plusieurs autres. Les livres de Rumilly sont toujours intéressants. Ils se lisent vite et avec intérêt : comme un feuilleton.

Tout de même il convient de rappeler de temps à autre que M. Rumilly n'est pas un historien : c'est plutôt un chroniqueur... « un brosser d'histoire », pour reprendre une expression sienne (p. 8: « Donc, je *brosserai* l'histoire des Iles de la Madeleine... »).

Il y a entre l'historien et le chroniqueur toute la différence qu'il y a entre le savant qui cherche et celui qui « arrondit » les coins en exploitant les trouvailles des autres. Les deux métiers sont nécessaires, mais à des degrés divers.

Un chroniqueur peut servir toutes les causes avec un égal succès. On s'en rend compte en lisant la liste des ouvrages de M. Rumilly (voir p. 4). Et l'on sait *en préparation*, par le même auteur, une *Histoire des Franco-Américains*.

REVUE DOMINICAINE

Ici, M. Rumilly a décidé d'écrire l'épopée des Iles de la Madeleine depuis... « que Jacques Cartier est parti de Saint-Malo le 20 avril 1534 »... jusqu'au 28 juin 1950... « alors que M. Mathew, ministre fédéral des Pêcheries a refusé d'établir un prix minimum pour la morue »...

Les Iles de la Madeleine consacre une histoire des plus pittoresques. Le livre qui la suggère plus qu'il ne la raconte, nous fait aimer un petit coin de notre pays que nous connaissons mal. On éveille notre curiosité et notre admiration pour les « Madelinots ». C'est peut-être simplement ce que l'auteur désirait. En ce cas, M. Rumilly a droit à notre reconnaissance.

Michel Ladurantaye

Marie-Anne LAVIGNE — « L'abbé T.-A. Chandonnet », Montréal, 1950.
26 cm. 149 pages. Texte photocopié, avec couverture imprimée.

L'abbé Thomas-Aimé Chandonnet (1834-1881) compte parmi les plus belles intelligences qu'ait connues le Canada français, au XIX^e siècle. De brillantes études au Séminaire de Québec, trois doctorats romains, des conférences retentissantes, la fondation de la *Revue de Montréal*: voilà, en gros, ce qu'on a retenu de son histoire. Mlle Lavigne a accumulé les détails, provenant surtout des sources imprimées, qui font connaître les étapes de sa courte carrière et les citations qui font ressortir son talent hors pair de penseur et d'écrivain. Sans être un monument, son travail ne manque pas de retenir l'attention. Pourquoi faut-il qu'elle se soit donné la mission de réhabiliter la mémoire de son grand-oncle ? Son plaidoyer ne nous convainc pas qu'il ait joué un rôle bien glorieux dans la querelle gaumiste. Du moins, son héros ne bénéficie pas des petits coups de griffes qu'elle donne, d'une manière bien féminine, à un adversaire également bien doué, l'abbé Alexis Pelletier. L'un et l'autre champions ont été sacrifiés pour sauvegarder l'autorité quelque peu compromise. Mais la véritable cause des malheurs de l'abbé Chandonnet est que chez lui la volonté n'était pas à la hauteur de l'intelligence et qu'il avait plus de sensibilité que de caractère. Ce n'est pas manquer de sympathie envers lui que de le reconnaître. Sa vie, comme sa photo, laisse une impression de tristesse.

Thomas Charland, O. P.

TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

MONTREAL

ACME VACUUM CLEANER COMPANY LTD.,

4225, rue de La Roche, Montréal-34

ALEPIN FRÈRES, LTÉE, J., draperies,

4719, Wellington, Verdun

ALLARD, Osias, plombier, 980, Melrose, Verdun

ARCHAMBAULT, Dr A.-D., B. A., M. D., directeur médical de la Cité de Verdun, 4600, boul. LaSalle

ARSENAULT, D., pâtissier, 3501 est, Ontario

ASBESTOS LTÉE, 1192, Beaudry

AUBERTIN, Alphonse, entrepreneur plâtrier, 3944, Av. Bannantyne, TR. 4127

BEAUDRY, Jos., prop. Taverne du Nord, 2451, Masson

BEAUPRÉ, Léodore, 82, 2e avenue, Ville LaSalle

BEAUREGARD, Georges, notaire, 4090, Old Orchard

BÉLAND INC., Ben, accessoires électriques en gros, 7152, boul. St-Laurent

BÉLANGER, Vianney, relieur, 2601, de Beaujeu

BIBEAU LTÉE, Théo et Philippe, 5315, Delanaudière

BOISVERT, ENRG., H., ameublements d'église, 8521, 10e avenue, Ville St-Michel

BOUDIN HYGIÉNIQUE, Taillefer & Fils, 2180, Papineau

BOULET, Dr Maurice, dentiste, 5726 ouest, Sherbrooke

BOULEVARD PHARMACIE, 3857, boul. Décarie

BRUNET, Dr Ernest, psychiatre, 5180, Côte St-Antoine

CAPRA, Jean, tuile, marbre, 7822, Casgrain

CASSIDY'S LTD., 51 ouest, St-Paul

CÉLESTINO, Jos., 3800 est, Ontario

CERCLES DES POLYGLOTTES, Legendre, Jean-Charles, 5795, Av. Northmount

CHABOT, Octave, 5007, Av. Verdun

CHAPUT, J.-Gustave, 6544, Summerland

CHAPUT, Dr Yves, 958 est, Sherbrooke

CHARBONNEAU, Jean-Pierre, avocat, C. R., 4172, Av. Beaconsfield, N.-D. de Grâce

CHAUVETTE, Gérard, peintre décorateur d'intérieur et d'extérieur, 2174, Old Orchard

CHEVALIER, Camille, 5231, Brillon

CHOUNARD LTÉE, Michel, entrepreneurs ferblantiers, couvreur, 3935, Adam

CLERMONT, Dr Moïse, 3511, Girouard

CORBEIL, Mlle M.-A., corsetière, 2286, Av. Marcil

CORMIER PAPER BOX CO., LTD., 83, Ste-Agathe

COUTU, Dr Gey, dentiste, 4625, Grand Boulevard

DAGENAIS, H., entrepreneur électricien, 117, Rielle

DÉCARIE, A.-J., dentiste, 5783 ouest, Sherbrooke, DExter 2758

DEGUISE, Paul, ingénieur professionnel, 4475, Beaconsfield

DEGUISE, Pharmacie, 4969, Queen Mary Road

DESERRES LTÉE, Omer, 1406, St-Denis

DÉSILETS, Pharmacie, 4043 est, Ontario

DESLAURIERS, Horace, 3796, Av. Prud'homme, N.-D. de Grâce

DESY LTÉE, J.-A., 1459, Delorimier

DROLET, Oscar, 8308, St-Hubert

DUBOIS, S.-A., constructeur, 4335, Av. Lacombe, Montréal

DUCAS, J.-C., transport, 220, 1ère avenue, Ville LaSalle

DUFRESNE & CIE LTÉE, H., manufacturier de bonbons, 5577, St-Dominique

EAGLE SHOE CO., LTD., 2083, Beaudry

ÉCOLE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS, 320, de l'Eglise

EMARD, R., marchand de bois, 5187, Papineau

FAUSTIN, LTÉE, A., fer ornemental, 1525, Moreau

FAUTEUX LINGERIE POUR ENFANTS, 5856 ouest, Sherbrooke

FILION, Alfred, Membre du Comité Exécutif de la Cité de Montréal, 6901, St-Denis

FILION, Gabriel, encadrement - céramique, 5528, Chemin Côte-des-Neiges

FORCIER, Bernard, courtier d'assurances, 4030, Northcliffe

FORTIER CO., LTD., H., 1201, Panet

FORTIN & FRÈRES, charbon, 3967, Av. Verdun

GAGNÉ ENRG., Arsène, imprimerie-librairie, 7543, St-Hubert

GAGNÉ LTÉE, Geo., entrepreneurs, 2289, Létourneux

GAMACHE, Marcel, 104 ouest, rue Ste-Catherine

GARAGE FORTIER LTÉE, vendeurs autorisés de Ford et Monarch, 5049 est, Notre-Dame

GARIÉPY, Dr J.-O., 5505, Côte St-Antoine

GENEST LUMBER LTÉE, W.-H., bois de construction, 3032, boul. LaSalle

GIRARD AUTOMOBILE INC., 372, Av. Victoria

GODIN & DROUIN, peintres-décorateurs, 1267 est, St-Zotique

GODIN, Geo., 528 est, rue Rachel

GRATTON, A. & R., décorateurs, 638, Av. Gordon

GRÉGOIRE, Jean, avocat, 159 ouest, rue Craig, ch. 916

GUAY, Raoul, fourrures, 2368 rue Hampton, N.-D. de Grâce

HARTE'S PHARMACIE, 5701 ouest, rue Sherbrooke

HÔPITAL ST-JEAN DE DIEU, Montréal

HUARD, Dr Gilles, 3475, Av. Northcliffe

IMPRIMERIE FERROL, F. Labelle, prop., imprimeur, 8450, St-Denis

INSTITUT TECCART, 3155, Hochelaga

TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

MONTREAL

JASMIN, Dr J.-H., 3585, boul. Décarie
JEUNESSE OUVRIÈRE CATHOLIQUE, 3447, St-Hubert

LABELLE EXPRESS, 4372, Brébœuf
LABRÈCHE, Notaire Raymond, 10 ouest, St-Jacques
LACHAPELLE, J.-W., quincaillier, 140 ouest, Bernard
LACHAPELLE & SONS, J. R., 2015, Av. Melrose
LACOMBE, Paul-E., entrepreneur plâtrier, 5618, Bordeaux
LACOSTE, Lt. Colonel Emile, comptable public,
 1254, St-Marc

LAFERRIÈRE, René-A., pharmacien,
 5574, Av. N.-D. de Grâce

LAFORÉST & FRÈRE, matériaux de construction,
 755, 7e avenue, Pointe-aux-Trembles

LAITERIE DES PRODUCTEURS INC.,
 3641, Lafontaine, Montréal

LALONDE, Laurent, inspecteur sanitaire de Verdun,
 729 rue de l'Eglise

L'ANGLAIS TRADUIT TRANSCRIB, L'Anglais, Simon,
 M. A. L. L. B., 1440 ouest, Ste-Catherine, Suite 317

LAPLANTE, Paul, 9645, boul. LaSalle, Ville LaSalle

LAPOINTE, Abbé E.-J., Ptre-Curé, St-Thomas More
 Parish, 980, Moffat, Verdun

LAROSE, L., 5790, 1ère avenue, Rosemont

LATENDRESSE & FILS INC., ferronnerie, gros et détail,
 11837 est, Notre-Dame

LAURIN, R., boucher, 2710, Désormeaux

LAUZON, Henri, 993, Av. Girouard

LAVIOLETTE-BARIBEAU LTÉE, épiciers en gros,
 345, Berri

LECOMPTE DRAPERIES LTÉE, E., 4585, St-Denis

LEFEBVRE, J.-B.-H., 9627, boul. LaSalle, Ville LaSalle

LEMIEUX, Roland, 517, Atwater

LÉONARD, Armand, chaussures, 1495 est, Mont-Royal

LÉTOURNEAU, G., quincaillier, 5323, Queen Mary Road

LÉTOURNEAU, Pharmacie, 3828, boul. Décarie

LONGTIN, G.-B., Ba. O., optométriste, 4136, Wellington

LORANGER, Georges, entrepreneur briquetier,
 7423, Bordeaux, Tél. DO. 3546

LUSSIER & FILS, Mme A., 7660, Edouard et

56, 5e avenue, Ville LaSalle

LUSSIER, Paul, 2746, boul. Pie IX

MALO, Gabriel, marchand de fourrures, 3186, Masson

MARCHAND, Dr J., 5838 ouest, rue Sherbrooke

MARCHÉ BRUNET, 3824, boul. Décarie

MARCHÉ BANNANTYNE, Mme Z. Rhéaume,

4824, Av. Bannantyne

MARTIN & FILS, A., bouchers-épiciers, 4255, Wellington

MASSEY-HARRIS CO., LTD., 400 rue Selby

MELROSE JEWELLERS, 5785 ouest, rue Sherbrooke

MERCILLE, Dr Jean, 4001, Marlowe

MONETTE, Guy, O. D., optométriste,

5836 ouest, rue Sherbrooke

MONGEAU, Paul, 3770, Harvard

MONGEAU, Joseph, boucher, 6111, Av. Monkland

MOTT COMPANY LTD., T. Nadeau Ltée, 5142, St-Hubert

MURRAY HILL REALTIES, 5139, boul. Décarie, EL. 1188

NATIONAL WINDOW PRODUCTS LTD., 10729, St-Denis

OUELLETTE MOTOR SALES LTD., 4475, Av. Bannantyne

OUMET SHOE CO., LTD., C. P., 2251, Av. Létourneux

PANNETON, Jacques, avocat, C. R., 132 ouest, St-Jacques

PARENT, J.-A., 5200, St-Hubert

PARENT ENRG., J.-P., Marché St-Jacques

PARISIEN & MARCHAND, courtiers d'assurances,

3967, Maplewood

PICARD, Dr A., 5588, Av. N.-D. de Grâce

PICHÉ, J.-Alp., 735, William

PILON, Fernando, contracteur, 5366, Duquette

PIZZAGALLI TERRAZZO TILE MFG. CO., travaux en
 marbre, tuiles et terrazzo, 105 ouest, Jean Talon

PRÉFONTAINE, P., 132 ouest, St-Jacques

PROULX & FRÈRE LTD., entrepreneurs généraux,

2010, boul. Perras

PROVOST, Jean, C. A., comptable agréé, 2701, Bellechasse

PROVOST & PROVOST, 2050, Hôtel de Ville

PRUD'HOMME & FILS, LTD., A., 338 est, Craig

QUINCAILLERIE BEAULNE ENRG., 2174 est, Mont-Royal

RENAUD & FRÈRES INC., confiserie, 2101, Av. Bennett

RESTAURANT ARCADE, M. J. Laurin, 2268, Nicolet

RESTAURANT LAVIOLETTE, 4180, boul. Décarie

RIENDEAU, S. A., régleur, 179 ouest, Craig

ROBERT, J.-Raoul, évaluateur expert, 3442, Av. du Parc

ROUSSEAU, Adrien, 3837 ouest, St-Jacques, WE. 0572

ROY, Notaire Julien, 2630, Louis-Veuillot

SALAISSON MAISONNEUVE LTÉE, 1430, boul. LaSalle

SALLE LOUIS QUINZE, Girard & Fauteux, prop.,

3820, Dandurand

SAUVÉ, Marcel, épicerie licenciée, 5611, Monkland

SAVARD & BRAIS, architectes, 1080, boul. Décarie

SEWARD SOAP CO., LTD., 8th Avenue, Ville St-Pierre

SLATER SHOE CO. (Canada) LTD., 5805, de Normanville

SPÉCIALITÉS DE PEINTURE DE VERDUN.

J.-P. Loïselle, prop., 849, Av. de l'Eglise

SPRUCE BEER REG'D., Hamel, H., prop., 2159, Valois

ST-LAURENT, Dr J., 2195, Désormeaux

TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

MONTRÉAL

TARZI, Jean, tailleur, 3961, Wellington
TESSIER, J.-H., épicier, 1950 est, Dorchester
TOURANGEAU, Dr F.-J., 3547, Av. Vendôme
TREMBLAY, Adjuitor, rembourreur, 3439, Hochelaga
TREMBLAY ENRG., menuiserie générale, 355, Régina
TREMPE, Dr J.-A., 5469, Côte St-Antoine
TRUDEAU, Gérard, entrepreneur électricien, 2190, Mercier
TURCOT, Lucien, meubles, 861, Av. de l'Eglise, Verdun

VIAU, KELLY & CO., REG'D., courtiers d'assurances,
4935 ouest, rue Sherbrooke
VICTORY TOOL & MACHINE CO., LTD., J. Mathieu, prop.,
250, Rose de Lima
VIDAL ENRG., H. C., 515, Carillon, Montréal
WAL-MIR & CO., 3855, boul. Décarie
WEST DISINFECTING CO., LTD., 5623, Casgrain
WESTERN REALTIES INC., 5333 rue Paré

Tél. Atlantic 2137

CHARLES GRENIER

ARCHITECTE

170 GENEVA CRESCENT

VILLE MONT-ROYAL, P. Q.

COMPLIMENTS DE

MONGEAU & ROBERT

CIE LIMITÉE

FONDS DE PLACEMENT

DES RESSOURCES DU CANADA LIMITÉE

Une participation à l'accroissement des richesses naturelles du Canada

PROSPECTUS SUR DEMANDE

SAVARD HODGSON & CIE INC.

276 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES — QUÉBEC — ST-JEAN, P. Q.

Tél. FAlkirk 1167-8

J. R. GRÉGOIRE

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

Spécialité: Outils et Peintures

3605 EST, ONTARIO

MONTRÉAL

Tél. DEXter 3591

PLOMBERIE — CHAUFFAGE



Enregistrée — Registered

6094 OUEST, SHERBROOKE

MONTRÉAL

Tél. ELwood 7351

LAFLEUR BUILDERS SUPPLY

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ET FERRONNERIE

1912, BOULEVARD DÉCARIE

MONTRÉAL

WILSON FRÈRES, ENRG.

CHARLEBOIS FRÈRES, props.

Bois — Charbon

2537 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

Tél. CH. 2161

Tél. CLairval 5207

BUFFET BRUNET

Mme J.-ERNEST BRUNET, prop.

Spécialité: repas chauds

3822, DANDURAND

MONTRÉAL

Tél. WE. 2807 — YO. 0425

TOUGAS & FILS

BOIS — CHARBON — HUILE À CHAUFFAGE

3590, ST-PATRICK,

MONTRÉAL

114, AVENUE DE L'ÉGLISE

VERDUN

Tél. BELair 8677

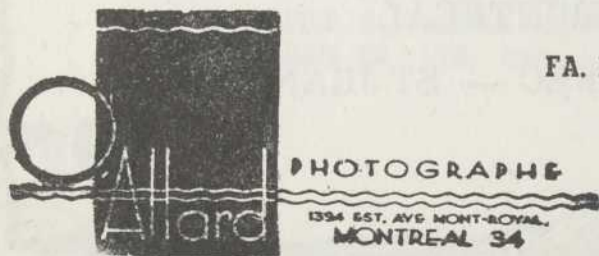
NORMAN SPECIALTIES REG'D.,

N. & R. DESNOYERS, props.

Ameublement complet pour bureaux

21 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTRÉAL



Téléphones :
FA. 1198 — AM. 5635

PHOTOGRAPHE

1334 EST. AV. MONT-ROYAL,
MONTRÉAL 34

Appréciation d'une maison amie. E. I. L.

Ouvert jour et nuit

Poulet pour emporter

CHALET BAR-B-Q, INC.

J. BOSSART et M. MAURON

1631 ouest, Ste-Catherine (à l'ouest de Guy)

Tél. FI. 4513

5456 ouest, Sherbrooke (à l'est de Girouard)

Tél. EL. 6345

BERNARDIN FRÈRES

EDIFICE ALDRED, chambre 305

505, PLACE D'ARMES

Tél. HARbour 6258

MONTRÉAL

Tél. DUpont 3140

E. C. CHOQUETTE

TECHNICIEN

Harmonium \$60.00

Pianos \$95.00

Orgues électriques \$550.00 et plus

8687 RUE ST-DENIS

MONTRÉAL-10

COMPLIMENTS

de

**ROYAL TYPEWRITER COMPANY
LIMITED**

7035, AVENUE DU PARC

MONTRÉAL

LAVAGE D'ÉGLISE

Campeau
LIMITÉE LIMITED

Décoration et restauration — intérieur — extérieur

3660 RUE DANDURAND, MONTRÉAL

Tél. TU. 8264

H. O. VIAU FRÈRES

4270-80 OUEST, ST-JACQUES

Tél. WE. 1160-1169

Dr GILLES BARIL, B.A.D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

6110, MONKLAND

Tél. WA. 7305 — Rés. DE. 7832

HOMMAGE À

L'Œuvre de Presse Dominicaine

Dr J.-M. ROBILLARD, M. D.

2288, AVENUE GIROUARD

Tél. UNiversity 6-9267

THOS. J. BEAUDIN, D. C.

1396 OUEST, RUE STE-CATHERINE MONTRÉAL
(chambre 217)

DOCTEUR GUY LANGELIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

266, BOULEVARD DÉCARIE Tél. BYwater 4586
(Ville Saint-Laurent)

348-A est, Ste-Catherine, HA. 0781, Rés. 3540, Oxford, N.D.G.

PAUL E. LAMARCHE & FILS Inc.,

OPTICIENS D'ORDONNANCES
Horlogers — Bijoutiers — Graveurs

Paul-E. Lamarche, 2685 ouest Notre-Dame WI. 2896

J. B. BAILLARGEON EXPRESS

MONTRÉAL

423 EST, ONTARIO

Tél. HARbour 6271

Ed. Sarrasin

CHerrier 7974

N. SARRASIN LIMITÉE

BOIS DE CONSTRUCTION — MENUISERIE GÉNÉRALE

5939, 3e AVENUE, ROSEMONT

Tél. TALon 7257

Tabernacles — Orfèvrerie d'église
Travaux en tous métaux : argent, cuivre, fer forgé

ARTHUR GUYOT

Placage or, argent — Réparations générales

1031 EST, RUE RACHEL

Tél. CHerrier 6577

Tél. GRavelle 3581

Marque commerciale C. P. R.

SALOPETTES CANADIENNES Enr'g.

CANADIAN OVERALLS REG'D.
MANUFACTURIER

6651 RUE DES ÉCOTES

MONTRÉAL

Joseph-Hector Nault, LL. L.
NOTAIRE

Jean-Jacques Nault, LL. L.
NOTAIRE

J. H. NAULT

NOTAIRE

Rés. 4030, avenue Marlowe — Tél. DEXter 2017 - 7752
57 OUEST, RUE ST-JACQUES Tél. HARbour 5020

Tél. UNiversity 6-4931

COMPTOIR ÉCONOMIQUE ENR'G.

Marchandise sèche en gros — Spécialités pour
communautés religieuses, hôpitaux et hôtels

698 OUEST, NOTRE-DAME

MONTRÉAL-3

Tél. ELwood 2668

P.-A. Langelier, T. D., président

P. A. LANGELIER LIMITÉE

Maitres électriciens — Techniciens diplômés
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS

4032, avenue Northcliffe, N.-D. de Grâce — Montréal-28

Tél. WA. 7030

Tél. EL. 9504

DURAND REALTY CO.

5285 BOULEVARD DÉCARIE

Rés. ELwood 4174

Bureau : DEXter 8352

Dr LÉO COULOMBE

ANESTHÉSISTE

5408, NOTRE-DAME DE GRÂCE

MONTRÉAL

Dr A. V. DÉCARIE

CHIRURGIEN-DENTISTE

1041, OLD ORCHARD

Tél. DE. 3402

Bureau : AM. 2195

Appels d'urgence : DE. 4717

Dr CLAUDE FERRON

Médecine générale — Maternité et gynécologie
1022 est, boulevard St-Joseph, Montréal

2421, MADISON

MONTRÉAL

LA CIE J. & C. BRUNET LTÉE

ENTREPRENEURS

Plomberie, chauffage, couverture, électricité

1095, BOUL. ST-LAURENT — Tél. LA. 1211 — MONTRÉAL

Avec les hommages de

V. E. LAMBERT

IMMEUBLES

3999, VENDÔME

CREVIER, BÉLANGER

LEMIEUX & MERCIER

ARCHITECTES

5276, NOTRE-DAME DE GRÂCE

Tél. WA. 4042

PAUL ROLLAND

INGÉNIEUR ET CONTRACTEUR

6745, AVENUE MONKLAND

Tél. DE. 2249

J. A. VAILLANCOURT ENRG.

D. VAILLANCOURT, M. P. L.

Plomberie — Chauffage — Ventilation

4727, ST-DENIS, MONTRÉAL

Tél. MA. 7623

BOIS & DUGAL

RELIEURS

Reliure de bibliothèque et Reliure commerciale

4370, IBERVILLE

Tél. AMherst 9530

R. MERCIER
ENTREPRENEUR-PEINTRE
Réparations générales de menuiserie et plâtre
2487, WALKLEY Tél. WA. 6142

JACK PETRILLI
CONTRACTEUR PAYSAGISTE
5481, UPPER LACHINE ROAD Tél. DEXter 9442

Tél. PL. 7837
BOURGEOIS & DEROME
INGÉNIEURS CONSEILS — ARPENTEURS GÉOMÈTRES
266 OUEST, ST-JACQUES (suite 318)

Tél. ELwood 7895
JOSEPH CÉRÉ & FILS ENR'G
CONTRACTEURS-PAYSAGISTES
1038, AVENUE OXFORD, N.-D. de Grâce MONTRÉAL

Faites vos provisions
chez
DIONNE
5005, BOULEVARD DÉCARIE MONTRÉAL

RAYMOND MATTE LIMITÉE
INGÉNIEURS ET CONSTRUCTEURS
4387, COOLBROOK Bureau : tél. WALnut 1135

RENÉ CHARBONNEAU GÉRARD CHARBONNEAU
A.A.P.Q., I.R.A.C. B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
ARCHITECTES
6260, Chemin Côte des Neiges, Montréal-26 AT. 1669

P. BAILLARGEON & FILS LTÉE
CONTRACTEUR
Glace — Charbon
1850 rue Jeanne d'Arc, Montréal-4 Tél. FR. 9040-41

Chaussures PATRY'S Shoes
Chaussures exclusives pour toute la famille
Nous avons une grande variété de largeurs à partir de
trois « AAA » à deux « EE »
5516 OUEST, SHERBROOKE (près Av. Girouard) EL. 1326

Michel Nézet, ex-chef pâtissier Aux Délices
PÂTISSERIE BOULEVARD DÉCARIE
Spécialités : Gâteaux de fêtes, Gâteaux de nocces
Pâtisserie française de choix — Sandwiches pour réceptions
3812, Boulevard Décarie, Montréal-28 Tél. EL. 7617

Bureau : 760, Square Victoria — Tél. LA. 2870
LUDGER LEMIEUX
ARCHITECTE
Résidence : 5201, Brillon — Tél. DEXter 6660

GASTON GAGNIER
ARCHITECTE
A.D.B.A.
1449 RUE CRESCENT MONTRÉAL

EMMAGASINAGE
J. B. TURCOTTE
FOURRURES
4192, AVENUE GIROUARD, (N.-D. de Grâce) WA. 8791

PAUL GALIPEAU, prop. Chaussures d'enfants
CHATEAUGUAY SHOE SHOP
Chaussures Brower Research, McFarlane et Packard
5866 OUEST, SHERBROOKE Tél. DEXter 6383

Tél. DEXter 4404
PAUL E. DEMERS
COURTIER, ÉVALUATEUR D'IMMEUBLES
418, AV. CLAREMONT (coin Sherbrooke ouest, Westmount)

Bar ROBIL Bar
CRÈME GLACÉE
5375 OUEST, SHERBROOKE Tél. ELwood 0110

Tél. ELwood 8707
Dr MAURICE HUDON
CHIRURGIEN-DENTISTE
5672 OUEST, SHERBROOKE (apt. 6)) N.-D. de Grâce

ELMHURST DAIRY LIMITED
LAIT, CRÈME, BEURRE ET ŒUFS
7460, UPPER LACHINE ROAD Tél. DEXter 8401

A.-B. DORAY, opticien Tél. DOLLard 2910
Pharmacie Doray
Glyco-Iodine Callaerts
Excellent gargarisme pour maux de gorge
6949, SAINT-DENIS MONTRÉAL



Tél. EL. 0071 — DE. 9910
STATION DE SERVICE
ALBERT D. CORBEIL
LOCATAIRE
Spécialisé en motor tune-up
SHERBROOKE OUEST ET BOUL. DÉCARIE

VERDUN FLOORING Red'g.,

R. CHOUINARD, prop.
Vieux planchers remis à neuf
Polissage des planchers de bois franc
95, 6e AVENUE, VILLE LASALLE Tél. TR. 5641

Tél. DEXter 0039

STATION DE SERVICE

LÉO DORÉ

CÔTE ST-ANTOINE et BOULEVARD DÉCARIE

Tél. WIlbank 4949

PHARMACIE LAURENT

2610, ST-JACQUES (coin Atwater) **MONTREAL**

Ignace Brouillet, Ing. P., D.Sc.A. E. G. Carmel, Ing. P., B.Sc.A.

BROUILLET & CARMEL

INGÉNIEURS CONSEILS
3605, ST-DENIS, MONTREAL — Tél. HA. 6548 — LA. 8909

Tél. AMherst 1525

J. M. RAVARY, INCORPORÉE

QUINCAILLIER

4039 EST, RUE STE-CATHERINE **MONTREAL**

LEFRANÇOIS & LAFLAMME

INGÉNIEURS CONSEILS

2100, BELLECHASSE **MONTREAL**

Albert-Jean Labrèche, prop.

5229, rue Brillon

N. D. G. BOWLING

4668 BOULEVARD DÉCARIE

10 ALLÉES Mario Spada, gérant

Avec les hommages de

CIE CANADIENNE DE CARRELAGES

LIMITÉE

27-37 OUEST, JEAN TALON **MONTREAL**

Tél. ELwood 7366

LOUIS-G. PILON

Quincaillerie MELROSE Hardware

FERRONNERIE GÉNÉRALE

5814 OUEST, RUE SHERBROOKE **MONTREAL**

GUSTAVE PAPINEAU, B. Sc. A., I. C., arpenteur-géomètre
ROSARIO FRIGON, B. A., B. Sc. A., I. C., I. M.

PAPINEAU & FRIGON

INGÉNIEURS CONSEIL ET ARPENTEURS

212 RUE ST-SACREMENT Tél. LANcaster 5072

Tél. CALumet 8568

THE MAPLE LEAF POTATO CHIPS Inc.

Fabricant des Fameuses Chips feuille d'érable

5205-5215 RUE BERRI — 5210 RUE RESTHER — **MONTREAL**

COMPAGNIE FRANCE FILMS

Films exclusivement français

637 OUEST, CRAIG, MONTREAL Tél. UN. 6-4711

Tél. CLairval 0712

8920, HOHELAGA

Bernard Lafond

FOURRURES

Manteau tout fait ou sur mesure — Réparations générales

Avec les hommages de

Service de toilette

R. FORGET LIMITÉE

GEO. JOLICŒUR, prop.

6448, AVENUE DES ÉRABLES Tél. DO. 4011

ÉDOUARD ROY & FILS LIMITÉE

BOULONS — VIS — QUINCAILLERIE

3967 EST, NOTRE-DAME **MONTREAL**

Tél. YOrk 5322

R. E. MacKAY & J. S. MacKAY

NOTAIRES

4948, AVENUE VERDUN **VERDUN**

ALEX. RENAUD, président

AL-RENO CONSTRUCTION LIMITED

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX

4505, Av. Montclair — It is an Al-Reno home — WA. 6055

Avec les hommages de

Tél. YOrk 6709-6710

THE SHERWIN-WILLIAMS CO.

OF CANADA LIMITED

J.-M. CHOLETTE, gérant

4248, WELLINGTON, VERDUN Tél. YOrk 6709

F. PAUL GAGNON

STATION DE SERVICE CHAMPLAIN

5390 OUEST SHERBROOKE Tél. DEXter 4962

P. A. LAPELLO

CHAPELIER

265, HICKSON (près Wellington) **VERDUN**

LA SAINTE BIBLE

Savez-vous ce que demande actuellement Son Excellence Mgr P.-E. Léger, Archevêque de Montréal? C'est à chacun de nous que s'adresse ce message : **Votre Evêque vous parle.**

« Nous demandons à toutes les âmes de bonne volonté qui cherchent le salut, de commencer dès aujourd'hui, si ce n'est déjà fait, l'étude sérieuse de la Bible ».

Pourquoi ?

Parce que « certains faux prophètes se sont introduits dans notre bergerie pour contredire notre enseignement, sous prétexte, à les entendre, que notre message n'est pas l'authentique message du Christ aux hommes. Pour eux, l'Eglise ne serait pas divine et les prêtres actuels ne prêcheraient plus le véritable enseignement de Dieu, la véritable doctrine du Christ. « Par une fausse interprétation de la Bible, ils veulent laisser croire que les fidèles obéissant à l'Eglise, ne seraient pas sur le chemin du salut ».

Parce que « votre devoir d'apostolat exige de vous une étude sérieuse de la vérité », et que la vérité est dans la Bible bien interprétée.

« Pour une œuvre aussi délicate, ayant des répercussions éternelles, il ne faut pas s'en remettre au premier venu... »

Alors, ayez votre Bible. La Librairie Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, est heureuse de pouvoir vous offrir une belle Bible, édition-bijou, version complète par les Moines de Maredsous.

PRIX NET : \$2.50



Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe. P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 50 SOUS EN PLUS ;

LE NUMÉRO : \$0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

